



Le Petit Journal

Mai 2014

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr

*samedi 31 mai :
1er marché de producteurs*



CocciMarket  **M. & MME
OUSSIBLA
AHMED**

Supérette - Presse

20, PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 61110 BRETONCELLES

Alimentation Libre Service - Crèmerie - Fruits et Légumes
Viande Libre Service - Jambon à la coupe - Idées Cadeaux
Dépôt de pain le lundi - Livraison gratuite à domicile (sur demande)

Tel 02 37 37 23 93
HEURE D'OUVERTURE
Lundi - Samedi : 8h 00 - 19h 00
Dimanche : 10h 00 - 18h 00 (hors vacances)

 **Entreprise Bernard Falézan**
Traitement de l'Habitat 

Installation thermique collective - Aménagement de Comble
Entretien de l'Assurance - Estimer - Evénement
Séjour d'urgence - Contrats de Travaux & Travaux

31, route de Saint Victor/Tel/Fax: 02 37 37 26 41
61110 Bretoncelles Port. : 06 88 01 15 36
E-mail : bernard.falezan@orange.fr

 **S.D.P.A** 
S.A.R.L.

Société de Décoration,
Peinture et Aménagement

Tél : 02 37 37 24 82
Port : 06 72 96 07 61

La Guitarderie - 61110 Bretoncelles

 **Annick Coiffure** 
Féminin - Masculin

EUGENEPERMA **L'ORÉAL**
PARIS PARIS

Tél : 02 37 37 22 10

4 place du général de Gaulle - 61110 BRETONCELLES 

Informatique et Multimédia à Domicile

Assistance - Initiation
Dépannage - Conseil
Création de sites Web, pages perso et Blogs

**50% d'imposition
de la facture
est déductible
des impôts**

Contact : Olivier Palmer  **Téléphone : 06 80 60 78 96**
Email : Olivier@bretoncelles.fr

Statut : 912 N°1 831 000 18 - Agrément N°09021070610009

Mai 2014

Sommaire

- p. 3 Editorial
- p. 4 Dans les premiers pas du maire...
- p. 5 Élections CdC
- p. 6 Conseils municipaux
- p. 20 Communauté de communes
- p. 23 Parcours du cœur
- p. 24 & 25 Votre nouveau Conseil municipal
- p. 26 Espace culturel Abbé-Frêt
- p. 28 Marché de Producteurs de Pays
- p.30 Divertissement
- p. 33 Infos
- p. 34 Etat Civil
- p. 35 Bon à savoir
- p. 38 Associations
- p. 43 & 44 Annuaire

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles
 Directeur de la Publication : David Lambert
 Rédacteur en chef : Marie-Florence Duprieu
 Comité de rédaction : ADI, Maire & adjoints
 Impression : ADI
 Distribution : Commune de Bretoncelles
 Tirage : 1000 exemplaires
 Photos de couverture : Marie-Florence Duprieu

La vérité c'est le vote...

Le vote confère la légitimité sans laquelle rien n'est possible. Lors d'une élection, le candidat s'en remet totalement au suffrage populaire, suffrage qui ne peut être remis en cause. L'instant de vérité est le moment où les électeurs parlent. Je veux donc ici exprimer encore toute ma fierté d'avoir conduit une liste que vous avez clairement portée aux commandes de notre commune avec près de 56% des suffrages.



Je tiens à adresser mes sincères et chaleureux remerciements à l'ensemble des Bretoncellois qui se sont mobilisés à cette occasion et à tous ceux qui ont exprimé leur soutien. Aujourd'hui je suis **le maire de tous les Bretoncellois sans exclusive au service de tous** dans l'intérêt général.

Une équipe au travail...

Les motivations que vous avez exprimées suite à cette élection ne manquent pas, mais trois me viennent tout de suite à l'esprit : un bilan flatteur, la continuité proposée et la qualité du projet.

Pour le bilan, il est indéniable que les équipes qui se sont succédées depuis près de 25 ans ont transformé Bretoncelles pour en faire aujourd'hui **une commune reconnue pour son dynamisme** et sa qualité de vie.

Pour la continuité, je n'ai jamais caché que ma démarche s'inscrirait dans cette logique ; **profiter de l'expérience et des compétences des « anciens »**, dans la période qui s'annonce, est indispensable.

Pour le projet, mon équipe a essayé de tenir compte de **vos souhaits mais aussi des potentialités** qu'offre notre commune sans démagogie et sans chercher à promettre monts et merveilles. Dans cette période où l'Etat annonce des économies importantes nous devons améliorer notre organisation afin de conserver notre niveau de services et persister à dégager des marges de manœuvre pour investir. **Il faut continuer à être audacieux et faire que Bretoncelles soit un pôle incontournable de développement autour des services** au sens large. D'ores et déjà, toute l'équipe est au travail à travers les différentes commissions. Elle peut s'appuyer sur un personnel communal investi et compétent que je remercie pour son accueil.

Il ne vous a pas échappé qu'une fois de plus notre position au sein de la communauté de communes a été fragilisée par une candidature contre nature. L'élu minoritaire représentera donc les Bretoncellois... Curieux, non ?

Soyez certains que je ferai tout pour que l'intérêt des Bretoncellois soit préservé au sein de l'intercommunalité. **Avec les délégués communautaires et les conseillers municipaux, nous mettrons toute notre énergie dans les commissions.**

Dans quelques jours, le 31 mai, le premier marché de producteurs aura lieu. Son succès dépend de vous ! **Soyez nombreux à venir découvrir les 25 producteurs présents** et fêter en même temps les 10 ans de la baguette du Perche, ce qui sera un vrai clin d'œil pour moi. Plus vous serez nombreux, plus les producteurs auront envie de revenir. Je sais que la halle a été un sujet de division exacerbé par la campagne électorale. Je suis convaincu qu'elle deviendra un outil formidable de promotion pour la commune où les Bretoncellois auront plaisir à se retrouver. **Je compte sur vous pour montrer qu'à Bretoncelles nous savons nous mobiliser, nous savons accueillir.**

Grâce à votre confiance, Ensemble nous continuerons pour Bretoncelles.

David Lambert, Maire de Bretoncelles

Le travail au quotidien

Élu depuis 45 jours à la date de clôture du Petit Journal il me paraissait nécessaire de vous indiquer ce qui a occupé **mon agenda de maire**. Comme je l'avais expliqué en toute transparence lors de la réunion publique, les deux semaines précédant Pâques ont été, c'est vrai, plus compliquées à gérer. Certains administrés se sont interrogés sur le fait de ne pas assez me croiser dans le bourg. **Soyez rassurés : le maire est au travail.**

La prise de fonction a été d'abord marquée par **un grand nombre de charges administratives**. Pas de doute, nous sommes bien en France !!! En plus de la paperasse, sachez que, sur un mois, le maire signe environ 80 mandats qu'il convient, bien entendu, de vérifier avec les factures correspondantes....

Trois conseils en un mois...

Après le conseil d'installation, je voulais que l'équipe se mette rapidement au travail, les **dossiers en cours ne devant pas être retardés** (ENS, Marché de producteurs, Clos du Perche, travail quotidien des employés municipaux...). C'est pourquoi j'ai souhaité inscrire deux conseils au programme les 15 et 25 avril. Un conseil municipal se prépare lors des réunions dites 'd'adjoints'. Au final, 43 délibérations ont été prises avec, entre autres, la composition des commissions. Ce fut également l'occasion de présenter les grandes lignes du budget de la commune.

... et également deux conseils communautaires

Sur cette période, deux conseils communautaires étaient également à l'ordre du jour avec, en particulier, l'élection des vice-présidents et la composition des commissions. En plus de ces conseils, j'ai également consacré une demi-journée au télé-centre afin de faire le point sur son fonctionnement.

Un conseil d'école

Le 15 avril, je me suis rendu au conseil d'école où j'ai confirmé ma volonté d'inscrire l'école comme une priorité. A cette occasion, outre la mise en place des

nouveaux rythmes scolaires, nous avons beaucoup échangé sur les problèmes de comportements de certains enfants.

Réunion / rencontre du personnel

Il me paraissait nécessaire de rencontrer l'ensemble du personnel afin de leur présenter le nouveau fonctionnement et les priorités du mandat.

D'autre part, je suis allé à la rencontre d'une partie du personnel sur leur lieu de travail afin d'évaluer leur condition et d'échanger sur leur fonction (ex : cantine, garderie, voirie...).

J'ai également eu des entretiens individuels avec certains employés. Le rythme de ces entretiens va continuer ces prochaines semaines.

Des demandes d'entretien

Plusieurs Bretoncellois, dont des présidents d'associations, ont souhaité me rencontrer, ce qui s'est organisé très naturellement le lundi ou le mardi. Compte-tenu de mon activité professionnelle et des contraintes de réunions, je n'instaurerai pas une permanence fixe. Par contre, **chacun peut me rencontrer sur rendez-vous plutôt le lundi ou le mardi, ou après 17h30 les autres jours** de la semaine.

Au final, près de 30 réunions et 25 entretiens individuels ont été à l'agenda du maire... **Ma priorité de ces premières semaines a donc été la prise en mains du travail quotidien et des dossiers**. Ne vous inquiétez pas : avec mon équipe nous sommes au travail et c'est ce que vous allez découvrir à travers ce premier petit journal de la mandature.



Suite à l'élection des vices-présidents à la CDC, Mr Daniel Chevée, élu minoritaire de la commune, s'est présenté contre notre candidat et a été choisi par les délégués communautaires. Il me paraissait nécessaire de vous expliquer cette situation inédite et ubuesque à travers une lettre ouverte.

Lettre ouverte aux Bretoncellois, aux élus communautaires et à Mr Daniel Chevée

Election communautaire dans le Perche Rémalardais : une certaine idée de la démocratie...

Lors de l'élection des vice-présidents, le candidat légitime, présenté par la commune de Bretoncelles, a été écarté ce qui m'amène, en tant que maire et citoyen, à m'interroger sur l'art de la démocratie.

Les récentes élections municipales à Bretoncelles ont été **un formidable exercice de démocratie** : forte mobilisation des électeurs, que ce soit dans les urnes ou les réunions publiques, présentations de programmes travaillés, réfléchis, argumentés, campagnes de terrain des deux équipes en compétition,... chaque électeur a ainsi pu faire son choix en toute connaissance de cause.

La majorité, confortable avec près de 56% des voix, issue de cette élection a donc **une légitimité qui ne peut être contestée**.

Forte du mandat accordé par les Bretoncelloises et Bretoncellois qui ne peut être ignoré dans une **démocratie représentative**, la majorité s'est donc présentée aux suffrages des délégués communautaires pour que son **représentant désigné et légitimé par le suffrage universel** occupe une place de vice-président dans la lignée de l'organisation adoptée lors du précédent mandat afin que chaque commune pôle soit représentée au sein de l'équipe dirigeante, ce dont nous nous félicitons. C'est ce que j'avais préalablement exposé de vive voix à plusieurs maires puis par courrier au président de la communauté de communes avec un accueil favorable de la démarche.

Mr Daniel Chevée s'est présenté contre notre représentant en foulant ainsi du pied le choix clair des électeurs et surtout dans une logique contraire à la démocratie.

Au-delà de sa démarche, comment expliquer que les délégués communautaires, à leur écrasante majorité (24 sur 27), aient pu faire **le choix de désavouer les électeurs bretoncellois** qui ont mandaté, par leur vote du 23 mars, l'équipe conduite par David Lambert ?

Comment également ne pas interpréter ce vote comme **une nouvelle mise à l'écart de l'exécutif communautaire de la commune de Bretoncelles** ? Cela ramène malheureusement six ans en arrière quand la commune de Bretoncelles avait déjà été écartée de l'exécutif.

Comment ne pas considérer ce choix comme un déni de démocratie ?

Face à cette situation, le Conseil municipal, lors de sa réunion du 15 avril, a demandé à Mr Chevée de se porter candidat à la présidence de la commission des finances, commission majeure à nos yeux. Celui-ci a répondu par la négative ayant d'autres intérêts personnels. Est-ce là encore un signe de démocratie ?

Aujourd'hui la majorité des Bretoncellois que nous représentons ne comprend pas ce nouveau camouflet et des voix s'élèvent contre le maintien même de la commune au sein d'un groupement **dont elle ne se sent pas membre à part entière**. L'élection des délégués communautaires au suffrage direct devait rapprocher les électeurs des communautés de communes. Dans le Perche Rémalardais nous nous en sommes malheureusement éloignés.

Pourtant, en tant que maire et ancien étudiant en développement local formé à l'école « du projet de territoire au-dessus des intérêts particuliers », je suis un **fervent défenseur de l'intercommunalité constructive au service de tous** mais aussi **respectueuse des communes et donc des habitants** qui la composent. Nous ne demandons pas à Mr Daniel Chevée de renoncer à ses valeurs ou principes mais de respecter le choix des électeurs.

Au-delà des postes et des personnes, l'avenir de notre territoire méritait mieux que ce qui ressemble à un déni de démocratie.

David Lambert, Maire de Bretoncelles

Réunion du 31 janvier 2014

Approbation du compte-administratif 2013 et du compte de gestion du receveur

Les comptes administratifs de la commune, de la régie d'eau, de la régie d'assainissement et du Clos du Perche laissent apparaître les résultats suivants :

BUDGET DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement :
 Dépenses : 740.550,29 €
 Recettes : 1.163.422,95 €
Excédent de fonctionnement : 422.872,66 €

Section d'Investissement :
 Dépenses : 1.463.944,34 €
 Recettes : 1.257.248,54 €
Déficit d'Investissement : 206.695,80 €

Excédent global : 216.176,86 €

BUDGET REGIE EAU

Section de fonctionnement :
 Dépenses : 134.031,86 €
 Recettes : 219.958,46 €
Excédent de fonctionnement : 85.926,60 €

Section d'investissement :
 Dépenses : 35.977,87 €
 Recettes : 45.922,00 €
Excédent d'investissement : 9.944,13 €

Excédent global : 95.870,73 €

BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :
 Dépenses : 99.431,85 €
 Recettes : 167.171,24 €
Excédent de fonctionnement : 67.739,39 €

Section d'investissement :
 Dépenses : 32.770,76 €
 Recettes : 115.530,89 €
Excédent d'investissement : 82.760,13 €

Excédent global : 150.499,52 €

BUDGET DE LA RESIDENCE DU CLOS DU PERCHE

Section de fonctionnement :
 Dépenses : 141.629,99 €
 Recettes : 141.629,99 €
Excédent de fonctionnement : 0.00 €

Section d'investissement :
 Dépenses : 162.420,44 €
 Recettes : 134.290,45 €
Déficit d'investissement : 28.129,99 €

Déficit global : 28.129,99 €

Les comptes administratifs et comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité.

CLOS DU PERCHE

Les informations pour la vente des lots seront disponibles en Mairie, auprès de l'Étude Lecerf-Offroy, et auprès de l'Agence Immobilière.

Lots	m2	€
1	750	29900
2	710	29000
3	620	25500
4	585	24000
5	577	23500
6	519	21000
7	591	24000
8	573	23500
9	691	28000
10	665	27000
11	575	23500
12	698	28500
13	739	29900
14	570	23000
15	567	22500
16	493	19900
	9923	402700

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les prix ci-dessus. Ils tiennent compte de la vue, de l'inondabilité, de l'accès.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX DU BAS DE JONVILLE : convention France Télécom

Lors de la réunion du 12 juillet 2013, le conseil municipal a accepté le devis de France Télécom pour l'effacement des réseaux au Bas de Jonville pour la somme de 3790.60 €. France Télécom propose la convention correspondant au devis. Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Collège Paul Harel

Voyage à Londres

Le Collège Paul-Harel organise, pour les élèves germanistes, de 3ème un voyage à Londres du 13 au 19 avril 2014.

Le collège sollicite une subvention de 30 € par enfant domicilié à Bretoncelles. 8 élèves Bretoncellois sont concernés. La somme de 240 € sera versée au Collège.

Activité Golf

Les élèves de 4ème du Collège Paul-Harel bénéficient, dans le cadre des cours d'EPS, d'une initiation au golf à Bellême. 23 jeunes Bretoncellois sont concernés. Une participation de 23.60 € par élève est sollicitée. La somme de 542.80 € sera versée au Collège.

Marchés de producteurs

Trois dates sont prévues : 31 mai, 28 juin et 20 septembre. Il est préférable de prévoir des animations en même temps.

Nouvelle association :

SEL DES COLLINES PERCHERONNES

Le président de cette association est Monsieur Jean-Paul Martin.

Réunion du 28 février 2014

Régie Eau :

- Vote du budget 2014

Le budget, voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

section d'exploitation : 201 752,00 €

Section d'investissement : 83 204,00 €

Régie Assainissement

- Vote du budget 2014

Le budget, voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

section d'exploitation : 152 230,00 €

Section d'investissement : 384 871,00 €

- Réhabilitation du réseau d'eaux usées : choix du maître d'œuvre

Trois entreprises ont été contactées pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du réseau d'eaux usées. Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de SOGETI pour un montant de 20.150 € HT.

Budget de la Commune

- Vote des subventions aux associations

Les associations ont remis leur compte de résultat de 2013 et leur budget prévisionnel. Les subventions suivantes sont votées :

	Demande des associations	Propositions	Vote
A.C.P.G.	300	300	300
Boule Bretoncelloise	300	300	300
Club Loisirs Retraités	250	250	250
A.P.E.	2050	1900	1900
Etrier Bretoncellois		400	400
Prévention routière		30	30
Judo Rémalard		70	70
Pongiste Coeur du Perche	800	800	800
A.B.E.L.	160	100	100
Collège Paul-Harel (voyage)	240	240	240
Collège Paul-Harel (golf)	542,80	542,80	542,80
Collège Paul-Harel (UNSS)	195	195	195
Chorale Perche Rém.		50	50
ASS ASP Perche	20	20	20
F.D.G.D.E.C.	261	50	50
Gymnastique d'entretien	150	150	150
GV/GFB	150	150	150
Cercle Généalogique		50	50
Badminton	1200	1100	1200
Football Club Bret.	1200	1200	1200
Harmonie Condé		100	100
Bille de clown	1400	1400	1400
Bret. Patrimoine Nature	1200	1200	1200
Fondation du Patrimoine		100	100
Enfance et Partage	352,50	352,50	352,50
SEL Collines du Perche	245	245	245
Caisse écoles (classe découv.)	1500	1500	1500

Investissements 2014

- Réfection du chemin de la Gilardière à la Rue Ferrée

Des devis ont été demandés pour le revêtement du chemin de la Gilardière à la Rue Ferrée. Le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Pigeon d'un montant de 11.261,11 € TTC.

- Piscine : revêtement de la plage

Des devis ont été demandés pour la réfection des

plages. Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise Pelay d'un montant de 43.339,68 TTC.

- Vote du budget primitif 2014

Le budget est prévu sans augmentation des impôts. Voté : 9 voix pour, 4 abstentions. Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

section d'exploitation : 988 889,00 €
Section d'investissement : 1.042 964,00 €

INSTITUT CORNALINE

*Épilations - Soins du visage
Soins du corps (soins spa, massage relaxant)
Tricotage et Permanente de cils
Beauté des pieds (soins) et des mains
Maquillage et maquillage permanent
Bonheur mariage
Rosa de France ongler, capsules,
gel et décor vos ongles*

4 Rue Louis David 61110 Bretoncelles
Téléphone : 02 37 37 24 21
Jours d'activités : Mardi au samedi
10 h à 19 h sans interruption
Sans rendez-vous sur 2 demi-jours

GUINOT

Richard BERTHOU
Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

4118 COLLONGES LES SABLONS

PLAISIR DE LIRE

91-93 rue Saint-Hilaire
Tél. / Fax : 02 37 52 11 63
28400 NOGENT-LE-ROTROU
plaisir.lire@wanadoo.fr

TAXI

**Charles
& Vassard**

Tous transports
Gares
Aéroports
Hôpitaux
Rééducation
Dialyse ...

11 Place Général De Gaulle 61110 Condé sur Huisne

02 33 73 33 19

BEAUCHET GASTON

☎ 06 79 92 48 23

4 cité de la Boor
61110 Bretoncelles

Peinture en bâtiment intérieur et extérieur
Peinture et enduit décoratif
Revêtement mur et sol
Pose parquet flottant -
faïences et carrelage
Petite maçonnerie

LES FLAVEURS DU PERCHE
Boûlangerie Pâtisserie

Flouryselle

- Baguette de Perche
- Flouryette
- Pains spéciaux
- Produits maison (Mousses, choucroute, gâteaux, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE
1, rue Green 61110 Bretoncelles tél. 02 37 37 22 11



Terrassement - Scènes aquatiques
Bassins - Baignades naturelles




Site web : www.crelo.fr
Tél : 06-28-34-90-50
email : crelo.thomas.tissot@gmail.com

P.C ENTRETIENS & SERVICES

La Grande Forêt 61110 Bretoncelles

Entretiens Espaces Verts
Tontes Parcs,
Taille de haies, d'arbres et d'arbustes
Traitements, Plantations
Broyes, massifs, parterres
Potagers




DEVIS GRATUIT

CONTACTEZ NOUS AU 02 37 82 29 58
Préalable et Contrôle LIAISON avec le Maire Obligatoire
E-mail : jeanpierre@pcc.com
Site : www.pcc.com

Services à Domicile
Coupe, rangement de bois de chauffage
Entretiens intérieurs—Extérieurs
Petits travaux et autres
Cours et Terrasses






Orvray - Mûr-sur-Arroux - Givry
Autres localités

Un savoir-faire transmis de père en fils depuis 1927

VAUX ET FILS SARL
5 ROUTE DE N. THOISSIES
28250 SENONCHES
Tél : 02 37 37 71 91
Fax : 02 37 37 88 63



Internet : marceline.vaux.famille@orange.fr

RENOV' 61



**TOUS TRAVAUX DE
RENOVATION DE
L'HABITAT**

CHEMINEES

La Roussière
61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66
Télécopie : 02.33.25.55.69

RC de l'Agglo B 409 888 179

L'Atelier d'Elisabeth

Hameau de la Booz 61110 Bretoncelles
02 37 37 29 88
atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

Restauration
toutes céramiques




Création
Avec de la table
Chaque personne a
sa création



Initiation
Possibilité de cours et/ou stages à l'atelier ou à domicile

Budget du Clos du Perche 2014

Le budget, voté à l'unanimité, s'établit en dépenses et en recettes comme suit :

section d'exploitation : 411 630,00 €

Section d'investissement : 439 760,00 €

Insee : Enquête sur l'emploi

Une enquête sur l'emploi est réalisée par l'Insee. Elle aura lieu entre le 17 février 2014 et le 10 janvier 2015, en fonction des secteurs.

Une enquêtrice munie d'une carte officielle interrogera quelques-uns de nos administrés. Ceux-ci sont prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Espace Abbé-Fret

Monsieur le Maire remet les statistiques de la bibliothèque et de l'Espace Public Numérique.

Le catalogue de la bibliothèque est maintenant en ligne. Le lecteur pourra ainsi faire des recherches et consulter le catalogue directement de chez lui à partir de son explorateur internet. Après avoir entré son identifiant et son mot de passe, le lecteur pourra consulter son compte en ligne, noter les ouvrages, faire des réservations, des suggestions d'achat et suivre ses emprunts en cours. La bibliothèque de Bretoncelles est la première, dans le cadre du projet de réseau et de portail à l'échelle du Perche Ornaïs, à proposer ce service. Un courrier de remerciements sera adressé à Monsieur Pierre Brunet de Colibris pour son excellent travail et la mise au point de ce système.

Une nouvelle convention est à l'étude pour le prêt de la salle de conférences et d'expositions.

Les prospectives pour l'année 2014 pour l'Espace Abbé-Fret concernant l'EPN (*espace public numérique*) et le CRANT (*centre de ressources et d'animation numérique territoriale*) sont disponibles.

Délimitation des cantons dans le département de l'Orne

Le décret concernant l'Orne est paru. Les cantons de Nocé et de Rémalard sont réunis et forment le canton n° 8. Le bureau centralisateur de ce nouveau canton est Bretoncelles.

Réunion du 28 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt huit mars à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bretoncelles, proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par Patrick PINLOCHE, Maire, conformément à l'article L. 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire a donné lecture des résultats constatés au procès verbal

Liste «Ensemble, continuons pour Bretoncelles» : 413 suffrages

- LAMBERT David
- SANCHEZ Danièle
- CHEROT Eric
- RIVIERE Tiphaine
- GUILLOUX Hugues
- DUPRIEU Marie-Florence
- SAVARD Claude
- HAYE Annick
- PINLOCHE Patrick
- HEE Sylvie
- OUSSIBLA Ahmed
- SAUVAGEON Elisabeth, ont été élus

Liste «Avec vous, allons à l'essentiel» : 327 suffrages

- CHEVEE Daniel
- BACLE Chantal
- LEMONNIER Michel ont été élus

Élection du Maire

Monsieur le Maire a déclaré « installés » ces quinze conseillers municipaux.

Madame RIVIERE Tiphaine, la plus jeune de l'assemblée a été désignée comme secrétaire. Mme Marie-Florence Duprieu et M. Eric Chérot ont été désignés comme assesseurs.

Madame SANCHEZ Danièle, doyenne de l'assemblée, a pris la présidence pour l'élection du Maire.

Après avoir fait l'appel et vérifié que le quorum était atteint, lecture a été faite des articles L. 2122-1 L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales, Madame Sanchez a invité les conseillers au scrutin secret et à la majorité des suffrages à l'élection du Maire.

Monsieur David Lambert est candidat.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au président une enveloppe contenant son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

1er tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

A obtenu :

- M. LAMBERT David : 12 voix

Monsieur **LAMBERT David** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **MAIRE**.

Monsieur David Lambert, élu Maire, prend la présidence et donne lecture des articles L.2122-2 et L.2122-7-2 du Code des Collectivités territoriales

Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil municipal est invité à procéder à

l'élection des adjoints. Il est rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de la liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel par les membres du conseil municipal.

Le Président indique qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de quatre adjoints au Maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints.

Au vu de ces éléments,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité : de fixer à **quatre** le nombre des adjoints au Maire de la Commune.

Un délai de **dix minutes a été donné** pour le dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée par la liste «Ensemble, continuons pour Bretoncelles. Il a été procédé à l'élection des adjoints.

Chaque conseiller à l'appel de son nom, a remis au président son bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

1er tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

A obtenu :

- liste «Ensemble continuons pour Bretoncelles» : 12 voix

La liste «continuons pour Bretoncelles» ayant obtenu la majorité absolue :

Monsieur **Claude SAVARD**, Monsieur **Patrick PINLOCHE**, Mme **Danièle SANCHEZ** et Mme **Sylvie HEE** ont été proclamés **ADJOINTS**.

Réunion du 15 avril 2014

- Élections des délégués auprès des différents organismes :

Le Conseil Municipal, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, a procédé à l'élection des membres auprès du : (à l'unanimité)

- Syndicat Energie Orne :

1 titulaire : M. Claude SAVARD

1 suppléant : M. Hugues GUILLOUX

- SIAEP du Pas Saint Lhomer :

2 titulaires : MM Claude SAVARD, Hugues GUILLOUX

2 suppléants : MM Patrick PINLOCHE, Eric CHEROT

- Syndicat Départemental de l'Eau :

1 titulaire : M. Hugues GUILLOUX

1 suppléant : M. Claude SAVARD

- Conseil d'Administration de la Maison de Retraite :

3 délégués : M. Patrick PINLOCHE, Mmes Marie-Florence DUPRIEU, Sylvie HEE

Monsieur le Maire propose de donner délégation de ses fonctions de président du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite à Monsieur Patrick PINLOCHE, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- Comité de Jumelage :

1 titulaire : Mme Elisabeth SAUVAGEON

- Office du tourisme :

1 titulaire : M. Eric CHEROT

1 suppléant : Mme Sylvie HEE

- SIDTP (Pays Perche Ornais) :

1 titulaire : M. Eric CHEROT

1 suppléant : M. David LAMBERT

- Parc Naturel Régional du Perche :

2 titulaires : M Eric CHEROT, Mme Chantal BACLE

2 suppléantes : Mmes Elisabeth SAUVAGEON, Annick HAYE

- Conseil d'écoles :

1 titulaire : Mme Danièle SANCHEZ

1 suppléant : M David LAMBERT

- Prévention Routière & Sécurité :

1 délégué : M. Claude SAVARD

- C.C.A.S. :

4 délégués : Mmes Danièle SANCHEZ, Marie-Florence DUPRIEU, M Patrick PINLOCHE, Mme Chantal BACLE

- l'UNA :

1 contact : Mme Marie-Florence DUPRIEU

- l'ADMR :

1 contact : Mme Marie-Florence DUPRIEU

- SAGE :

1 référent : M Hugues GUILLOUX

- SMIRTOM :

1 titulaire : M Eric CHEROT

1 suppléant : M. Claude SAVARD

M. CHEROT est élu délégué du SMIRTOM suite au vote ayant donné les résultats suivants :

M. CHEROT 12 voix, M. Chevée 3 voix

- Désignation des membres des commissions - ouvertures de plis (et travaux) :

M le Maire propose que les membres de la Commission d'Appel d'Offres et ceux de la commission des travaux soient les mêmes pour un meilleur suivi des chantiers.

3 titulaires : MM Patrick PINLOCHE, Claude SAVARD, Daniel CHEVEE

3 suppléants : Mme Danièle SANCHEZ, MM Eric CHEROT, Michel LEMONNIER

Le nom du président de chaque commission est indiqué en premier et figure en caractères gras.

- **Eau-Assainissement** : **MM Hugues GUILLOUX**, Claude SAVARD, Patrick PINLOCHE, Daniel CHEVEE

- **Cadre de vie** : **Mmes Danièle SANCHEZ**, Tiphaine RIVIERE, Sylvie HEE, Annick HAYE, Elisabeth SAUVAGEON, MM Hugues GUILLOUX, Ahmed OUSSIBLA, Mme Chantal BACLE, M. Michel LEMONNIER

- **Chemins** : **MM Claude SAVARD**, Hugues GUILLOUX, Patrick PINLOCHE, Mmes Elisabeth SAUVAGEON, Chantal BACLE

- **Affaires scolaires, restaurant scolaire** : **Mmes Danièle SANCHEZ**, Sylvie HEE, Tiphaine RIVIERE, Elisabeth SAUVAGEON, Chantal BACLE

- **Personnel communal** : Le personnel communal est géré par le Maire et le 1er Adjoint. Monsieur le Maire propose donc de supprimer cette commission qui ne fonctionnait pas dans les mandats précédents. Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité

- **Communication** : **Mmes Sylvie HEE**, Marie-Florence DUPRIEU, Danièle SANCHEZ, MM Eric CHEROT, Patrick PINLOCHE

- **Jeunesse et Sports** : **M Hugues GUILLOUX**, Mmes Tiphaine RIVIERE, Sylvie HEE, M. Claude SAVARD, Mme Elisabeth SAUVAGEON, MM Ahmed OUSSIBLA, Daniel CHEVEE

- **Développement économique** : **MM Ahmed OUSSIBLA**, Eric CHEROT, Mme Annick HAYE, M. Patrick PINLOCHE, Mme Chantal BACLE

- **Révision des listes électorales** : **Mmes Sylvie HEE**, Danièle SANCHEZ, MM Patrick PINLOCHE, Eric CHEROT, Michel LEMONNIER

- **Fêtes et cérémonies** : **Mmes Danièle SANCHEZ**, Annick HAYE, Marie-Florence DUPRIEU, Tiphaine RIVIERE, M. Ahmed OUSSIBLA

- **Espace Naturel Sensible** : **M. Patrick PINLOCHE**, Mmes Danièle SANCHEZ, Sylvie HEE, Elisabeth SAUVAGEON, MM Claude SAVARD, Daniel CHEVEE

L'opposition a refusé d'être représentée dans la commission Communication, Fêtes et cérémonies.

- **Indemnités du Maire et des Adjoints**

Selon les articles L2123-20 et suivants du Code des Collectivités Territoriales, il appartient au conseil municipal de fixer les indemnités de fonctions des Maire et adjoints.

Pour les communes de 1000 à 3 499 habitants, l'indemnité maximum pour le Maire est de 43 % de l'indice 1015. Quant aux adjoints l'indemnité maximum est de 16.5 % de ce même indice 1015. Monsieur le Maire propose de fixer l'indemnité de Maire à 40 % et celle des adjoints à 14 % de l'indice 1015, ce que le conseil municipal accepte (14 pour, 1 abstention)

- **Délégation de fonctions à un Conseiller Municipal**

Monsieur le Maire propose de déléguer ses fonctions à Hugues Guilloux pour ce qui concerne l'eau et l'assainissement. Il précise que Monsieur Guilloux ne souhaite pas percevoir l'indemnité à laquelle il pourrait prétendre. Le Conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

- **Vote des quatre taxes et décision modificative n°1**

La notification des produits attendus pour l'année 2014 a été reçue. Il convient de reporter ces chiffres au budget en prenant une décision modificative.

Monsieur le Maire propose la décision modificative N° 1 permettant d'inscrire les crédits notifiés par l'administration et de prévoir de financer la halle pour 5802 €.

Le conseil municipal décide de :

- ne pas augmenter les impôts et de voter les

taxes suivantes

- Taxe d'habitation : 12.40 %
- Taxe foncier bâti : 7.07 %
- Taxe foncier non bâti : 12.14 %
- Cotisation foncière des Entreprises : 9.22 %

- d'adopter la décision modificative n°1 (12 pour, 3 abstentions)

- Halle : devis Tireau-Pitel, bilan financier et décision modification n°2

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Tireau-Pitel pour des travaux réalisés à la halle aux marchés dont le montant est de 1288.73 € TTC et le bilan des travaux de construction.

Le coût final est de 286.995,25 € TTC. Des crédits supplémentaires doivent être inscrits au programme de la halle pour solder les travaux. Monsieur le Maire propose de virer 2461 € des dépenses imprévues au programme de la Halle. Le conseil municipal adopte cette décision modificative n° 2 (12 pour, 3 abstentions).

- ENS : devis pour la confection d'une dalle de béton

Un devis a été obtenu pour la confection d'une dalle de béton sur laquelle reposera l'abri devant protéger le matériel :

Dalle en béton, devis de Franck PELAY pour la somme de 1433.62 € TTC.

Le devis est accepté.

- SIRTOM : redevance spéciale

Le SIRTOM facture aux communes une redevance sur les bâtiments communaux (cantine, salle des fêtes, mairie, bibliothèque). Une convention fixant les nouvelles bases de calcul est présentée chaque année.

En décembre 2013, le conseil municipal a décidé de ne pas signer la convention proposée par le SIRTOM car les bases proposées pour la cantine étaient trop élevées. En effet, le tonnage de déchets évalués était de 3.456 t alors que la cantinière jette environ 10 kg par jour (140 jours de cantine) soit 1.4 t. Un courrier a été adressé au SIRTOM en ce sens. Aujourd'hui, le SIRTOM

demande la délibération acceptant la convention initiale.

Le conseil municipal accepte de payer la redevance spéciale si elle prend en compte le tonnage estimé par la cantinière soit 1.400 t par an. Cette décision est prise à l'unanimité.

- Chemin du Frou de la Godefraise : proposition de M. Claude ALLOTEAU

Ce chemin a fait l'objet d'un procès que la Commune a gagné : la famille Alloteau (mère et fils) s'était approprié un chemin communal en le fermant avec une barrière. En 2009, le conseil municipal avait fait une proposition pour le vendre à Claude Alloteau (fils) pour la somme de 4000 € couvrant les frais de procédure (3500 €) et le coût réel du chemin (500 €). Monsieur Alloteau faisait à l'époque une proposition de 350.74 € que la commune avait refusée. Aujourd'hui, Monsieur Alloteau fait une proposition de 225 €. Ne souhaitant pas créer un précédent, le Conseil municipal décide de ne pas accepter la proposition de M. Alloteau (13 pour 2 abstentions).

- Numérotation des maisons dans les hameaux

Monsieur le Maire propose que la Commission des chemins se penche sur la numérotation des maisons dans les hameaux, ce que le conseil municipal accepte

Monsieur Lemonnier précise que le «Centre Courrier» de Rémalard peut aider à la numérotation des maisons ; il faut contacter Mme Moulin.

- Arrêtés du Maire : zone 30, zones bleues, arrêt minute, déjections canines

Les quatre arrêtés ont été pris. Un courrier sera adressé aux personnes domiciliées sur le plateau pour les prévenir et les arrêtés seront transmis en gendarmerie pour application au 1er Mai 2014.

- Célébration des baptêmes civils

Des demandes sont faites en mairie pour la célébration de baptêmes civils. Cette cérémonie n'est pas obligatoire. Le Conseil municipal s'engage à les célébrer.

- Compte-rendu de la réunion de la

Communauté de Communes du Perche Rémalardais du 14 avril 2014

Monsieur le Maire donne les résultats des élections du Président et des vice-présidents

Président : M. Jean-Pierre GERONDEAU

1er vice-président : M. Michel GARNIER

2ème vice-président : M. Daniel CHEVEE

3ème vice-président : M. Guy RIGOT

4ème vice-président : M. Patrick RODHAIN

5ème vice-président : M. Christophe GUIARD

6ème vice-président : M. Thierry LIGER

Monsieur le Maire demande à Monsieur Chevée de prendre en compte que la présidence qui intéressait son équipe était celle des finances et qu'il veuille bien en tenir compte.

Monsieur le Maire rappelle à Monsieur Chevée qu'il devra défendre les demandes du Conseil municipal de Bretoncelles, notamment le pôle médical qui sera une priorité.

- Éclairage public

Monsieur le Maire propose de laisser l'éclairage sur le plateau allumé le samedi soir. En contrepartie, les lumières seront éteintes les autres jours de 23h30 à 5h30, ce que le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Réunion du 25 avril 2014

Le compte-rendu de la réunion du 15 avril 2014 a été transmis par mail aux conseillers municipaux. Monsieur Chevée demande que l'on n'inscrive pas l'opposition mais la minorité dans le compte-rendu.

Monsieur le Maire demande que la communication faite par la minorité corresponde réellement aux informations communiquées lors de la réunion et aux décisions prises.

- Piscine : acquisition de couvertures des bassins
Deux devis ont été obtenus pour la fourniture de bâches pour couvrir les bassins de la piscine. Le

devis de la Société Hexagone est retenu pour la somme de 11.123.99 € TTC.

- Achat d'une tondeuse à gazon : deux devis ont été obtenus pour la fourniture d'une tondeuse à gazon. Le devis du Garage Geslain est retenu pour un montant de 1170 € TTC.

- Résidence Clos du Perche :

• convention à signer avec ERDF
ERDF propose une convention à signer pour les travaux de raccordement au réseau électrique de la Résidence du Clos du Perche.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée.

- Présentation du budget

Une analyse du compte administratif de 2013 est remise à chaque conseiller ainsi que le tableau des investissements de 2014.

Cette analyse permet de voir que :

• La capacité d'autofinancement brute (CAF) de la commune représentant l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement s'élève à 356.596 €

• La capacité d'autofinancement nette des remboursements de dettes bancaires traduit la capacité de la commune à autofinancer ses dépenses d'équipement. Elle est pour 2013 de 303.197 €.

Par habitant (1477 Bretoncellois) on obtient pour 2013 : 205 € que l'on peut comparer aux moyennes départementales (95 €/par habitant) et régionales (100 €/habitant) des communes de même strate démographique (500 à 2000 hbts).

- Commissions communales : réflexion et travaux à engager

Les commissions communales ont été constituées lors de la précédente réunion. Les réflexions et les travaux peuvent maintenant être engagés. Les présidents sont invités à réunir leur commission dès le mois de mai. La commission Développement économique doit se réunir très rapidement pour la mise en place du

ANTIQUITES

André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle **Ouverture**
61110 Bretoncelles Samedi et Dimanche
Tél. 02.37.37.21.58 - 9h30-12h30 et 15h-18h30



FRET Yannick

Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Conter Fleurettes

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES
02 37 37 07 16



Vente à la ferme de viande bovine



Race Salers

**Vente en caisse de 12 kgs
Sur commande**

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

EARL DE LA DUFFETIERE
BAGLE CLAUDE ET CHANTAL
LA DUFFETIERE - 61110 BRETONCELLES
TEL : 02 37 37 29 45



Depuis 30 ans à votre service





- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance

Liaisons SAMU

50 avenue de Paris
28400 MARGON
02 37 52 15 58
contact@ambulances-charles.fr
www.ambulances-charles.fr

Taxi 7 places



Educateur canin professionnel -Diplômé d'état

Adeptes des pratiques douces et amicales

Méthodes positives et modernes

Du chiot à partir de 3 mois au chien adulte toute race

- Education de base, Obéissance et Rééducation comportementale
- Activités : Clicker training, Jeux d'éveil
- Sports : Agility, Fly ball
- Habilité à délivrer la formation des maîtres de chien de catégorie

Siret : 819 104 426 00018



GOBLET Eric

Artisan Peintre

Revêtements Sol & Murs, Ravalement, Décoration

11 bis, rue Lucien David 61100 BRETONCELLES

Tél. : 02 33 25 58 73

RF 444649101 00000 149-1710

Dorothee et Bruno EDON



- Entretien - Réparation - Dépannage toutes marques
- Ventes neufs et occasions toutes marques
- Entretien - Réparation - Vente Matériel Motoculture
- Véhicule sans permis

Le Grotto des abîmes - route de L'Église
61110 Bretoncelles

tél/fax : 02 37 37 23 60

Ouvert du mardi au samedi



COIFFURE NACRÉE
Homme/Femme/Enfant
3 rue Jules Lemaitre
61110 Bretoncelles
Tél : 02 37 37 24 10

R. BRUNET Maçonnerie
Neuve et Restauration
**Couverture
Cheminées**
lieu-dit Courvoisier 61110 BRETONCELLES
02 37 37 24 72

marché de producteurs (≈ 25 producteurs se sont inscrits). L'association du Sel des collines du Perche propose un troc graines ainsi qu'une animation à destination des enfants. Monsieur le Maire précise que 17 producteurs sont déjà inscrits pour celui de juin.

- Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions prises par la CDC lors de la réunion du 22 avril 2014 :

Le Conseil Communautaire du Perche Rémalardais a créé les commissions intercommunales suivantes :

Celles du Développement du Territoire, DT :

- Développement Economique (Thierry LIGER) -
- Tourisme, Communication (Daniel CHEVÉE) -
- Aménagement du territoire (Guy RIGOT)
- Scolaire et Jeunesse (Patrick RODHAIN) -
- Travaux et voirie (Michel GARNIER)

Celles « d'Organisation Interne », OI :

- Finances (Christophe GUIARD) :
- Appel d'Offres (Jean-Pierre GÉRONDEAU) :
- Groupe de travail Ressources Humaines

Contrairement au souhait du Conseil municipal (cf p. 16), M. D. Chevée n'a pas sollicité la présidence des Finances.

Il convient de proposer les conseillers municipaux et les délégués communautaires pour composer les commissions.

Pour les commissions dites d'organisation interne, les personnes suivantes sont désignées

- Finances : Eric Chérot
- Appel d'Offres : Claude Savard
- Groupe de travail Ressources Humaines : David Lambert

- Développement économique : David Lambert, Eric Cherot
- Tourisme et communication : David Lambert, Marie-Florence Duprieu
- Aménagement du territoire : Patrick Pinloche, Hugues Guilloux, Chantal Bâcle

- Scolaire et jeunesse : Danièle Sanchez, Tiphaine Rivière
- Travaux et voirie : Claude Savard, Hugues Guilloux
- SIRTOM : Eric Chérot, Claude Savard

- **Feu d'artifice du 19 juillet 2014** : La proposition de JG Pyrotechnie est retenue à l'unanimité.



Réglementation dans l'espace zone 30

- La voie comprise sur le plateau est classée en « **zone 30** ». Tout véhicule devra respecter la limitation de la vitesse à 30 km/h.
- Afin de permettre une rotation normale des stationnements de véhicules, **une zone bleue** est instaurée sur une partie de la Place du Gal-de-Gaulle. Du mardi au samedi, sauf les jours fériés, il est interdit de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à une heure de 9 h à 19 h. Un disque de contrôle de la durée de stationnement, conforme au modèle-type de l'arrêté du ministère de l'Intérieur est à votre disposition dans les commerces Bretoncellois. Ce disque doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement, à proximité immédiate du pare-brise.
- Il est institué un **arrêt-minute** face au bar-tabac/pharmacie, place du Général-de-Gaulle, sur deux places de stationnement. Seuls sont autorisés les arrêts ou stationnements de véhicules d'une durée inférieure à 10 minutes. Le dépassement de la durée constitue un arrêt gênant à la circulation.
- **Déjections canines** : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, en particulier les trottoirs, ainsi que les squares et espaces verts publics.

Ces quatre arrêtés sont applicables. Tout contrevenant pourra être verbalisé par la Gendarmerie.

Réunion d'information aux conseillers municipaux (8 avril 2014)

Données de cadrage

Le territoire de la Communauté de Communes du Perche Rémalardais

- Création en 1997
- 12 communes
- 7 373 habitants

L'intercommunalité a pour but **d'optimiser des ressources** dans le cadre de territoires plus vastes que la seule échelle communale et de mieux répondre aux **besoins des populations**, dans le souci de l'intérêt général, par la gestion des services dans un intérêt collectif et de service public pour tous les habitants du territoire.

Compétences obligatoires exercées par la CDC :

- le développement économique
- l'aménagement de l'espace

Compétences optionnelles, transférées par les communes, par délibération :

- affaires scolaires et jeunesse
- tourisme
- voirie communale
- protection et mise en valeur de l'environnement.

La gouvernance

Seule la composition du conseil communautaire est fixée par les statuts et la Loi. Les autres instances telles que le Bureau et les Commissions intercommunales peuvent évoluer en termes de composition, délégation (et thématiques pour les commissions).

Instance :

Commissions thématiques → Rôle technique, avis consultatif



Bureau communautaire → Étudie le travail des commissions, prépare le conseil communautaire

Conseil communautaire → Prend les décisions

Rôle :

Les commissions et groupes de travail

- Rôle : les commissions et groupes de travail ont

un rôle technique et consultatif. En lien avec les services de la CDC (agents), ils étudient et contribuent à l'avancement des dossiers techniques, émettent des avis et formulent des propositions stratégiques qui seront soumises à la validation du conseil communautaire, organe décisionnel de la CDC.

- *fonctionnement actuel* : les commissions thématiques et groupes de travail sont présidés chacun par un vice-président.

Le Bureau communautaire

- Rôle : le rôle du bureau est d'entendre les propositions des commissions thématiques, d'échanger les points de vues et d'émettre des avis afin de préparer les décisions du conseil communautaire.
- *fonctionnement actuel* : le bureau est à ce jour constitué de 15 membres dont les maires de chaque commune.

Le Conseil Communautaire (ou conseil de communauté)

- Rôle : le conseil communautaire est l'organe délibérant de la CDC (à ce titre il fonctionne comme un conseil municipal). Il est composé de 30 délégués (4 délégués par commune de plus de 1000 habitants, et 2 délégués par commune de moins de 1000 habitants). En annexe : liste des délégués communautaires à la date du 08/04/2014.
- le conseil communautaire élit en son sein le président et les vice-présidents (réunion du 14 avril). Le président est garant de la bonne exécution des décisions prises par le conseil communautaire.

Les équipements, terrains et bâtiments gérés par la CDC

Bureaux administratifs

- 27 rue de la Tuilerie, à Dorceau

Pôles scolaires (NB : qui accueillent également les centres de loisirs)

- Ecole maternelle et élémentaire de

Bretoncelles (158 élèves)

- Ecole maternelle et élémentaire de Condé-sur-Huisne (155 élèves)
- Ecole maternelle de Rémalard (106 élèves)
- Ecole élémentaire de Rémalard (153 élèves)

Ludothèque

- actuellement installée à Dorceau, équipée d'un véhicule
- (déménagement prévu au printemps dans l'ancienne école de Bellou-sur-Huisne)

Télécentre

- place du Général de Gaulle, espace abbé Fret, à Bretoncelles
- inauguré en juin 2013
- ouvert à tout public professionnel, accessible 24h/24, 7j/7
- salle de réunion équipée de visio-conférence (permet la tenue de réunions et de formations à distance), postes de travail, desserte internet haut débit.

ZA, ZI, bâtiments industriels

- Zone artisanale Saint-Marc à Dorceau
- Zone industrielle du Musset à Condé-sur-Huisne
- Bâtiments industriels de Dorceau

Le budget de la CDC

Les ressources de la Communauté de Communes :



La Communauté de Communes présente une fiscalité additionnelle : elle perçoit une part des produits des taxes directes locales (contribution économique des entreprises, taxe d'habitation et taxes foncières), les partageant avec les communes. Elle bénéficie également de la Taxe Professionnelle de Zone (TPZ) exclusivement des zones d'activités intercommunales.

Par ailleurs, la taxe de séjour a été instaurée depuis le 15 avril 2013.

Désignation	Taux 2014
Taxe d'habitation	10,41 %
Taxe foncière (bâti)	9,49 %
Taxe foncière (non bâti)	19,91 %
CFE	7,00 %
Taux TPZ	17,36%

Les 12 communes

Bellou-sur-Huisne, Boissy-Maugis, Bretoncelles, Condeau, Condé-sur-Huisne, Coulonges-les-Sablons, Dorceau, La Madeleine-Bouvet, Maison-Maugis, Moutiers-au-Perche, Rémalard, Saint-Germain-des-Grois.



Liste des délégués communautaires du Perche Rémalardais en date du 08 avril 2014

BELLOU SUR HUISNE	Lefèvre Claude Piquet Roger	Maire 1er adjoint
BOISSY-MAUGIS	Rigot Guy Laurent Dominique	Maire 1ère adjointe
BRETONCELLES	Lambert David Sanchez Danièle Chérot Eric Chevée Daniel	Maire 3ème adjointe Conseiller Conseiller
CONDÉ SUR HUISNE	Gérondeau Jean-Pierre Bobin Denis Le Nay Martine Albrech Mireille	Maire 1er adjoint 2ème adjointe 4ème adjointe
CONDEAU	Chevalier Guy Fétiveau Christian	Maire 1er adjoint
COULONGES LES SABLONS	Rocheteau Stéphane Banas Tristan	Maire 1er adjoint
DORCEAU	Garnier Sébastien Yvard Séverine	Maire 1er adjointe
LA MADELEINE-BOUVET	Guiard Christophe Charles Alain	Maire 1er adjoint
MAISON MAUGIS	Liger Thierry Lebrec Philippe	Maire 1er adjoint
MOUTIERS AU PERCHE	Garnier Michel Hesnault Jeanine	Maire 1ère adjointe
RÉMALARD	Rodhain Patrick Carré Marc Delétang Anick Revel-Bertrand Anne	Maire 1er adjoint 4ème adjointe Conseillère
SAINT GERMAIN DES GROIS	Olivier Jean-Michel Rouillet Michel	Maire 1er adjoint



39ème édition du Parcours du Cœur



La 39ème édition du parcours du cœur s'est de nouveau déroulée sur notre commune le 6 avril dernier, organisée par la commune de Bretoncelles, les Sapeurs Pompiers et la Fédération Française de Cardiologie. Cette manifestation a comme objectif de sensibiliser le public aux accidents d'origine cardiovasculaire et récolter des dons puisque la FFC est une association qui ne fonctionne que grâce à la générosité du public.

C'est donc par un dimanche matin un peu gris que se sont élancés les 80 participants de ce parcours ouvert à tous les âges. La boucle de 3.5 km tracée autour de Bretoncelles a été sillonnée en vélo, en courant ou en marchant en fonction des possibilités physiques de chacun. L'important était de pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique.

A l'issue de cette première partie sportive, le public présent a pu se familiariser avec les gestes qui sauvent, aidé par le Sergent El Mimouni des Sapeurs Pompiers de Bretoncelles.

Ainsi, le massage cardiaque, le bouche à bouche et la pose d'un défibrillateur ont pu être mis en pratique sur un mannequin.

Si vous pratiquez les gestes qui sauvent sur une personne en arrêt cardiaque en attendant les secours, vous lui donnez une chance de survivre. Si vous ne faites rien, chaque minute qui passe avant l'arrivée des secours, c'est 10% de chance de survie en moins.

Les maladies cardiovasculaires provoquent 400 morts par jour, elles sont la 2ème cause de mortalité chez les hommes après le cancer et la première cause de mortalité chez les femmes. Pour limiter ces 146 000 morts par an, des règles simples peuvent être adoptées comme le tiercé gagnant 0 – 5 – 30.

0 pour 0 cigarettes, 5 pour 5 fruits et légumes par jour et 30 pour 30 minutes d'activité physique par jour.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette belle manifestation et à l'année prochaine.

Hugues Guilloux

La municipalité remercie les sapeurs pompiers pour cette organisation sans faille... et compte sur eux pour l'an prochain...



COURSE VTT DE BRETONCELLES

Le dimanche 23 mars se déroulait à la Dougère une course VTT organisée par l'Union Sportive Nogentaise cyclisme avec le soutien de la municipalité de Bretoncelles.

Sur un circuit particulièrement sélectif tracé entièrement sur la propriété de Mr Cordier, une quinzaine de jeunes et une trentaine d'adultes se sont disputés les différents titres de champion départemental mis en jeu à cette occasion. Les trois Bretoncellois engagés ont connu des fortunes diverses : Florian Barreteau a été contraint à l'abandon alors que son frère Simon était sacré champion départemental en seniors. Quant à Nicolas Deniau, venu en voisin, il a réalisé une belle course et a démontré, avec le sourire, qu'il avait encore de beaux restes...

La journée s'est terminée par la traditionnelle remise des récompenses à laquelle assistait le tout nouveau maire de la commune, David Lambert, accompagné de deux conseillers, Hugues Guillou et Claude Savard (photo).



Votre nouvelle équipe municipale



David Lambert
Maire



Claude Savard
1er adjoint
énergie, eau, chemins
sécurité, prévention routière



Élisabeth Sauvageon
jumelage



Marie-Florence Duprieu
maison retraite, CCAS, UNA, ADMR



Hugues Guilloux
eau & assainissement
jeunesse & sport



Tiphaine Rivière
jeunesse
commission scolaire



Patrick Pinloche
2^e adjoint
*maison retraite,
CCAS, ENS*



Danièle Sanchez
3^e adjoint
*Conseil d'école & affaires scolaires,
cadre de vie, CCAS, fêtes & cérémonies*



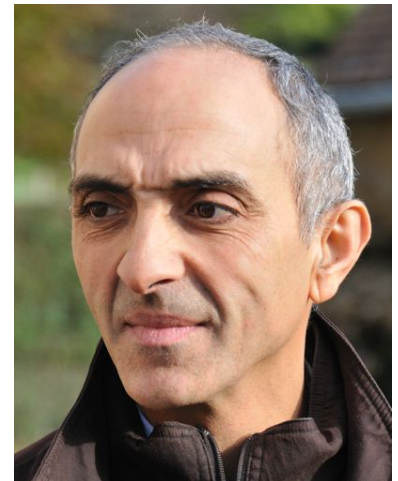
Sylvie Hée
4^e adjoint
*maison retraite, communication,
listes électorales*



Éric Chérot
*tourisme, Pays Perche Ornaïs,
parc du Perche, SMIRTOM*



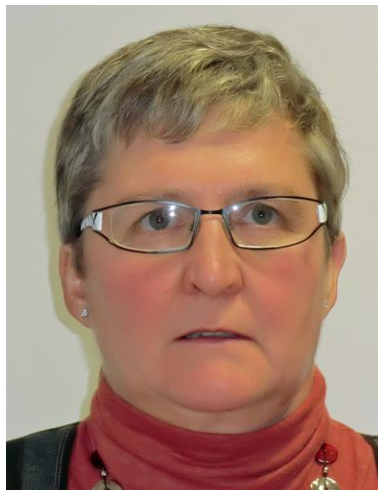
Annick Haye
économie, tourisme



Ahmed Oussibla
développement économique



Daniel Chevée



Chantal Bâcle
parc du Perche, CCAS



Michel Lemonnier

Espace Abbé Fret



La bibliothèque : la liste des nouveautés est accessible sur le site Internet de la commune !

Venez découvrir les nouveaux prix littéraires 2014 et vous pouvez les réserver en ligne !
Pour tout renseignement téléphonez au 02-37-37-25-27



Les films : Pour les cinéphiles nous proposons des DVD pour toutes les catégories d'âge, régulièrement changés en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Orne.



La phonothèque : Pour les mélomanes et autres amateurs de musique, un choix de près de 300 cd musicaux est disponible.



Les Livres audio : à écouter chez soi ou en voiture... un fonds important à votre disposition.

Centre de conférences et d'expositions :

Entrée Libre

Au mois de juin :



Marie-Florence Duprieu, peinture sur porcelaine Nabeshima (鍋島, technique japonaise).

Elisabeth Alriquet, restauration de céramique.

Vernissage le samedi 28 Juin à 16h. Exposition jusqu'au samedi 05 juillet 2014.

Ateliers de peinture les mardi et samedi de 14h à 16h et jeudi de 10h à 12h.

Visite de l'atelier de restauration le samedi 05 juillet à 17h.

Inscription auprès de la bibliothèque (avec participation aux frais) ☎ : 02-37-37-25-27

courriels : biblio.bretoncelles@wanadoo.fr et marie-florence@duprieu.com

Au mois de juillet :



M. Quentin vient à Bretoncelles pour nous présenter ses peintures animalières riches en couleurs : À découvrir et à savourer comme un voyage !

Vernissage du Samedi 19 juillet à 17 h

Exposition prévue jusqu'au samedi 09 août 2014

Au mois d'août :



A l'occasion de la commémoration des deux guerres mondiales : le centenaire de la guerre de 1914-1918 et les soixante-dix ans de celle de 1939-1945.

Documents écrits, témoignages et films,... à l'espace Abbé-Fret :

Du Jeudi 14 au Samedi 16 août 2014

Espace Public Numérique Mai – Septembre 2014

Information : Après l'arrêt de Microsoft Windows XP

Vous disposez peut-être d'un ordinateur fonctionnant avec le **système Windows XP**, comme 25% des français. Un bon système, mais pour lequel Microsoft a choisi de ne plus assurer la maintenance. Que faire ?

Acheter un système plus récent comme **Windows 7** représente un coût, **Windows 8** idem, **mais surtout** il risque de ne pas vous donner satisfaction car il demande **une machine performante**. D'abord, pas de précipitation, votre ordinateur ne va pas s'arrêter pour autant : par contre, cela présente un risque à moyen terme et il vaut mieux prévoir dès maintenant.

Il existe des systèmes gratuits :

Linux est libre : la vente est interdite et la licence est fournie, toutes les mises à jour sont gratuites sans restriction.

L'EPN vous propose de les tester : il suffit de passer nous voir.

Trois postes sous «**systèmes Linux**» sont à votre disposition :

- **Ubuntu**, avec une interface simple et novatrice : un système performant et bien rôdé,
- **Linux Mint**, avec une ergonomie proche de XP : la fiabilité du classique,
- **Mageia**, prisé des professionnels mais plus technique.

Cette consultation est gratuite, que vous soyez abonnés ou non.

Pour les abonnés à l'EPN, une installation peut être faite gratuitement : il suffit de prendre rendez-vous.

Des ateliers collectifs sont organisés tous les mois le samedi et un jour en semaine.

Vous pouvez commencer par les notions de base, ensuite l'utilisation courante et découvrir une multitude d'applications.

Ateliers collectifs

Un catalogue sera à votre disposition pour vous présenter tous nos ateliers proposés à l'Espace Abbé-Fret.

Voir également sur le site Internet bretoncelles.fr / Espace multimédia.

Ci-dessous, les thèmes du trimestre :

- **Atelier photos (gratuit) :**
samedi 31 mai, de 14h30 à 15h30 :

L'objectif est de constituer des groupes homogènes et d'adapter le programme aux besoins de chacun.
Les 10 heures d'ateliers se dérouleront entre juin et décembre.

- **Création de blogs ou de sites**
samedi 07 juin, de 14h30 à 15h : atelier gratuit

L'objectif est de constituer des groupes et d'adapter le programme aux besoins de chacun.

Ces ateliers se dérouleront entre juin et décembre (selon les modules)

Réservations au 02 37 37 25 27



Marché des Producteurs de Pays à Bretoncelles le 31 mai

Que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, venez découvrir les saveurs et les **spécialités** de l'Orne grâce aux Marchés des Producteurs de Pays. Ce qui vous attend :

- **La découverte de productions locales...**

Directement en provenance de la ferme, circuit court par excellence, vous pourrez déguster, apprécier et acheter des produits locaux. Vous y trouverez des produits cidricoles, laitiers, volaillers, des fruits et légumes....

- **Par des gens prêts à vous faire découvrir leur savoir-faire...**

Près de 25 producteurs fermiers et artisans, seront présents pour vendre leurs produits et vous parler de leurs savoir-faire. Tous sont engagés au respect d'une charte des bonnes pratiques, garantissant la qualité de leurs produits N'hésitez pas à aller les rencontrer afin d'échanger et découvrir les richesses de leur territoire et de leur métier.

Producteurs fermiers et artisans alimentaires pourront également vous conseiller sur des recettes locales ou produits à assortir avec les leurs, afin d'en faire ressortir toutes les saveurs.

- **Dans un cadre convivial et chaleureux.**

Des animations :

- * *La Baguette du Perche fête ses 10 ans avec la Minoterie Guiard, la boulangerie Les Saveurs du Perche et le parc régional du Perche.*

- * *Fabrication de boudin par les prairies du Perche de Bretoncelles*

- * *Un « Troc Graines » avec l'association Sel des Collines du Perche*

Un espace de restauration pour découvrir ces fabuleux produits !!!

Toutes les richesses de l'Orne à mettre directement dans votre panier !

Contact : Mairie de Bretoncelles 02 37 37 23 27

goûtez notre nature

Qu'est-ce qu'un Marché des Producteurs de Pays ?

DES MARCHÉS 100 % PRODUCTEURS

La saison des Marchés redémarre !

Avec les beaux jours, la saison des Marchés des Producteurs de Pays repart de plus belle !

De nouveaux départements, comme les Ardennes et l'Orne, vous accueillent désormais.

Les Marchés Parisiens et Lyonnais poursuivent leur expérience. De nouveaux producteurs pour encore plus de découvertes.

Et bien évidemment, les 25 départements « Marchés des Producteurs de Pays » vous accueilleront avec plaisir tout ce printemps et surtout cet été.

Mais...

Qu'est-ce qu'un « Marché des Producteurs de Pays » ?

Outil d'animation et de développement des territoires, ces marchés offrent aux consommateurs la possibilité de "toucher" des produits en direct, sans intermédiaire, avec en prime la convivialité et l'échange avec les producteurs, fermiers ou artisans.

Réservés exclusivement aux producteurs, et sans revendeurs, les marchés de producteurs de pays peuvent être saisonniers, annuels ou ponctuels pour tenir compte des attentes des consommateurs et des collectivités intéressées. Ils valorisent pleinement la richesse et la diversité de nos terroirs.

Ces lieux de marchés sont faciles à repérer grâce à une marque et un logo qui les identifient et en font des marchés sans équivalent. Ils sont réglementés par une charte qui exige que les produits présents sur le marché proviennent directement et exclusivement des producteurs.

Deux points forts à leur actif :

- la vente directe du producteur au consommateur
- l'authenticité des produits préparés à partir des savoir-faire traditionnels de chaque "pays".

Dans ces Marchés vous trouverez beaucoup de produits alimentaires mais aussi des produits issus de l'artisanat traditionnel propre à chaque "pays".

La recette d'un marché réussi :

Pour déguster les produits de la ferme en direct, plus de 2000 producteurs des Marchés des Producteurs de Pays, répartis partout en France, tiennent marché en journée ou en veillée. L'occasion de rencontrer ces artisans de la terre, en achetant les meilleurs produits locaux « à la source », et, dans certains cas, de consommer sur place.

Prenez

- une dose de bonne humeur, d'animations et de générosité,
- un sachet de produits du terroir,
- saupoudrez d'un zeste de qualité et d'un soupçon de saveurs,
- mélangez puis
- relevez le tout de rencontres conviviales et passionnantes avec les producteurs :

vous êtes sur un marché de producteurs de pays !

Où peut-on les retrouver ?

- 29 départements adhérents à la démarche
- 370 lieux de marchés en province, mais également sur Paris / région Parisienne et à Lyon
- 2 000 marchés organisés tout au long de l'année
- 2 500 producteurs, fermiers ou artisans

<http://www.marches-producteurs.com/orne/marche-marche-des-producteurs-de-pays-de-bretoncelles-1256>

Marchés des Producteurs de Pays
est une marque Propriété
des Chambres d'Agriculture

Mots croisés (solution page 36)

Horizontalement

- 1- Qualificatif de saison
- 2- Prénom masculin -
Peut être de joie ou
d'effroi
- 3- Affection cutanée
- 4- En bordure du
Massif Central - Venu
- 5- Pas complètement
éreiné - Divinité
grecque
- 6- Imprécis - Belle
vallée des Pyrénées
Atlantiques
- 7- Affluent du Danube -
Fin d'infinif -
Préposition, adverbe ou
pronom
- 8- Art dans le désordre
(genre Picasso) - Étété
- 9- Fût président des
Etats-Unis
- 10- Symbole chimique -
Élevée

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Verticalement

- A- Jolies petites fleurs du printemps
- B- Ville du Loir-et-Cher accolée à Parthenay
- C- Pénétras
- D- Poète latin des guerres puniques - Exclamation
- E- Métal blanc dur - Grande École
- F- Prénom féminin renversé - Arrivé à échéance
- G- Lien compressif
- H- Images pieuses - Peuple du Togo
- I- Note de musique à l'envers - cassé (familier)
- J- Thymus du veau - Entraveras

Café des sports

FORMULE Plat
Fromage ou dessert
Ses croissants
Salade ou soupe
Tartes aux pommes
Biscuits, Gaufres, ...



Féchettes électroniques
Bistrot anglais
(à l'étage)

Pour un après-midi gourmandise ou détente

8h à 20h non stop.
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

11, place du 1er de Gaulle
61110 BRETONCELLES
Tel. 02 37 37 21 72



Cenwen

Couture - Confection - Retouches

Réalisation sur mesure ou d'après patrons (Robe, jupe, pantalons, veste, etc...)

Retouches, réparations de vos vêtements

Confection de sacs de voyage et décoration

Offrez-vous le plaisir de voir un bon travail

20 rue Lucien David - 61110 BRETONCELLES
Tel: 06.34.31.09.21



CHAUFFAGE - PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGE

TIREAU-PITEL

Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Installations Solaires (Agrément Qualisol)
Alarme
Portail Electrique
Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
Web : <http://www.tireau-pitel.com>

les essentiels PFG

7 FORMULES OBSÈQUES
ADAPTÉES À CHAQUE BUDGET
À PARTIR DE

1750€

PFG Nogent le Rotrou
30 Rue Vilette Gâté
28400 Nogent le Rotrou
Tel 02 37 52 01 27




www.pfg.fr

*Appel gratuit depuis une ligne fixe. Web : 12 75 001

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE A.R.P. EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
Site internet : www.arpatrimoine.com
Email : a.z.patrimoine@wanadoo.fr



Garde d'animaux
Visites à domicile

en compagnie de Sophie
Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
N° Siret : 533 457 800 00018



Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans votre projet immobilier*.
 Du nouveau pour les futurs propriétaires :
 renseignez-vous en agence.

2 agences Crédit Agricole Normandie à votre service :

28, place du Général de Gaulle
 61110 RÉMALARD

21, place du Général de Gaulle
 61110 BRETONCELLES

098 098 10 15
 (appel non surtaxé)

ca-normandie.fr

* Pour en savoir plus sur nos offres immobilières contactez-nous au 098 098 10 15 ou sur notre site Internet www.ca-normandie.fr

Restaurant Le Trou Normand

Cuisine Traditionnelle



Sandrine & Frédéric Glon
 5 place Saint Ouen - 61110 Verrieres
 Tel : 02.33.73.82.31
 Site web : letrounormand61.fr

TAXI CAILLON
BRETONCELLES

TAXI CAILLON

Yannick & Thierry

02 37 52 09 39
 06 74 92 37 16

7/7
24/24

TAXI

LE PARC
61110 BRETONCELLES

Transport malades assis, gare, aéroport

Anthony Lebatteux



Maçonnerie et restauration

Revêtements du sol et des murs, murs de clôture,
 cheminée sur mesure,
 Terrasse, dallage, enduit, ouvertures.
 Déplacement et devis gratuit, assurance décennale.
 La godefraise 61110 Bretoncelles 06-60-18-30-49

Guy MALARD

Maçonnerie - Couverture

Carrelage - Restauration



Le Haut May 61110 Bretoncelles
 02 37 37 20 61



Aux prairies du Perche

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

25 place du Général de Gaulle
 61110 Bretoncelles
 Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi
 8h - 19h et 6h - 19h30
 et le dimanche 8h30 - 12h30
 Fermé le lundi

Vos bouchers Frédéric et Vincent vous proposent:

- une viande de la région choisie par leurs soies (Amousses, viande d'Aquitaine)
- une charcuterie artisanale souvent récompensée
- des plats cuisinés
- des rôtis spéciaux
- la réalisation de vos buffets froids
- des colis préparés en boutique

* bœuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
 * 2 colis grillades pour l'été



5 rue des canétoles
 61110 Neuilly-sur-Corve
 Tel: 02 33 83 51 80

Ouvert les mardi, mercredi,
 vendredi et samedi
 8h30 - 19h et 6h - 19h
 Ouvert les jeudi et
 dimanche 8h30 - 12h30
 Fermé le lundi



ETUDE DE Me Sandrine LECERF-OFFROY

14 place Charles de GAULLE 61110 BRETONCELLES

☎ 02 37 37 20 02 – fax : 02 37 37 26 32

Mail : sandrine-lecerf-offroy@notaires.fr

COMMUNE DE BRETONCELLES :

Réf. 131604 : Maison dans bourg sur 751m² comprenant : entrée, salon, petit bureau, chambre, autre chambre avec salle de bains + wc, cuisine, arrière-cuisine avec coin douche et autre wc, cellier. À l'étage : une chambre. Dép. atelier, chaufferie, hangar trois creux. Jardin sur l'arrière. Tout à l'égout. Classe énergie : F. PRIX : 105 000 € + H.N. : 4 506 euros + frais d'acte

Réf. LB000820 : Un pavillon sur sous-sol non enterré en agglomération sur 630 m², comprenant : au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour avec cheminée (foyer ouvert), deux chambres, wc, salle d'eau. Au sous-sol : garage, cellier, une chambre, atelier, chaufferie. Chauffage central au fuel. relié tout à l'égout. Dépendance : trois pièces et cabinet de toilette-wc (33m²). Classe énergie : F. PRIX : 125 000 € + H.N. : 5 105 € + frais d'acte

Réf. 127818 : Pavillon en sortie d'agglomération sur 1959 m² de terrain, édifié sur sous-sol, comprenant : au rez-de-chaussée : entrée, séjour-salon avec cheminée, cuisine aménagée, deux chambres, salle de bains, wc. Grenier non aménagé au dessus. Sous-sol : garage, atelier, chaufferie, bûcher, pièce. Chauffage central fuel et poêle à granulés. Assainissement individuel. Classe énergie : G. PRIX : 135 000 € + H.N. : 5 404 € + frais d'acte

Réf. LB01217 : Maison bourgeoise en sortie d'agglomération sur parc arboré de 2709 m², comprenant : au rez-de-chaussée (en partie rénové) séjour-salon avec cuisine à l'américaine aménagée et équipée, salle de bains-wc. À l'étage (à rénover) : trois chambres, wc avec lave-mains. Grenier au-dessus. Terrasse. Cave avec chaufferie en sous-sol. Chauffage central au fuel. Tout à l'égout. Classe énergie : G. PRIX : 135 000 € + H.N. : 5 422 € + frais d'acte

Réf. LB01248 : Belle maison anc. centre bourg sur 583 m² de terrain compr : au rdc : 1er logement compr : entrée, cuisine + arrière-cuisine, dégag, salle d'eau à l'italienne + wc, wc sous escalier, salle à manger, dégag + réserve, 1 ch. À l'étage : grand palier et 2ème logement compr : séjour-salon + cuisine, sdb + wc, placard, 2 ch, pièce, autre pièce. Grenier sur le tout. Nomb. dép. en retour et en face : pièce, garage, autre pièce, cave. Cour intérieure et Jardin. Chauffage électrique. Tout à l'égout. Classe énergie : G. PRIX : 148 000 € + H.N. : 5 812 € + frais d'acte

Réf. LB01378 : Grde maison (165m² hab.) en sortie d'aggl. sur 7350 m² compr : entrée, séjour, salon avec cheminée et insert, cuisine, grande pièce, salle d'eau, wc. À l'étage : dégag, wc avec lave-mains, 3 chambres. Grenier isolé au-dessus. Cave voûtée sous partie maison. À l'arrière de la maison hangar à usage de garage. Atelier. Chauff. pompe à chaleur et central gaz, adoucisseur d'eau, assainis à réhabiliter. En dép : bergerie. Grd terrain longeant rivière. Classe énergie : E. PRIX : 175 000 € + H.N. : 6 622 €+ frais d'acte

Réf. : 131955 : Maison dans village sur 2137 m² de terrain, compr : Au RDC : grd séjour-salon avec coin cuisine ouverte et cheminée avec récup. de chaleur. Atelier ou ancien garage avec chaufferie, wc. À l'étage : palier, gde pièce, deux chambres, salle d'eau, wc, autre chambre. Étage 2 : 2 chambres, salle de bains, grenier. Chauff. centr. fuel. Garage accolé. Cave. Terrasse, puits. Jardin avec arbres fruitiers Tout à l'égout. Classe énergie : E. PRIX : 185 000 € + H.N. 6 899 € + frais d'acte

ÉGALEMENT NOMBREUX TERRAINS À BÂTIR, À VENDRE, VIABILISÉS OU VIABILISABLES

Ils sont venus en 2014 :

le 16 janvier, Kahena PIGEON-BOUCHEMELLA
 le 12 février, Dean DELABRE
 le 14 mars, Ramona COLOMPAR
 le 18 mars, Auriane BOURLIER
 le 20 mars, Noah DÉZERT
 le 23 mars, Mahé SOULIÉ

***Ils nous ont quittés en 2014 :***

le 2 janvier, Guy LAUPER, 69 ans
 le 26 janvier, Armand LABBÉ, 77 ans
 le 26 février, Christian BERTHAUT, 60 ans
 le 8 mars, René DALBIN, 77 ans
 le 23 mars, Michel MICHAUD, 57 ans
 le 7 avril, Madeleine QUIROGA née JACQUIER, 76 ans
 le 15 avril, Lucienne RIVIER née GAILLARD, 99 ans
 le 15 avril, François PICHE, 80 ans
 le 27 avril, Marie-Thérèse GUEN, 80 ans



**Halte-garderie «Petits Bolides»
 Tous les jeudis de 8h30 à 17h
 06 74 29 22 32**

**Réunion du Relais d'Assistantes
 Maternelles
 R.A.M.
 tous les mois
 Se renseigner à la Communauté de
 communes
 Tél : 02 33 25 44 85**

***Assistantes maternelles
 agréées de Bretoncelles*****Mme AUBRY Line**

Le Pré de Crochet
 Rue Henri Levier
 ☎ 02 37 54 53 06/06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

La Pezassière
 ☎ 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle
 ☎ 02 18 00 60 95/06 22 43 41 79

Mme LEGER Séverine

Plaisance
 ☎ 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

Le Clos des Brissetières
 ☎ 02 37 37 26 66

Mme MARTIN Florence

30 résidence Les Maupinières

Mme PICHOS Evelyne

4 résidence de la Corbionne
 ☎ 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

Jonville
 ☎ 09 54 12 02 85

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger Calbris
 ☎ 02 37 37 27 94



Paris Montparnasse - Versailles Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:3	07:09	06:39	11:06	15:06	16:09	16:24	17:2	18:09	18:24
Versailles		05:4		06:54	11:22	15:22	16:25	16:40	17:3	18:25	18:40
Chartres (correspondance)		06:40	08:25	07:40	12:07	16:07	17:26			19:26	
Chartres (D)	06:09	06:4	08:32	08:32	12:32	16:32	17:32	17:31	18:3	19:35	19:31
La Loupe	06:32	07:1	09:04	09:04	13:04	17:05	18:04	18:04	19:0	20:04	20:04
Bretoncelles	06:40	07:2	09:12	09:12	13:13	17:13	18:12	18:12	19:1	20:12	20:12
Condé sur H.	06:46	07:3	09:18	09:18	13:19	17:18	18:18	18:18	19:1	20:18	20:18
Nogent -le-R.	06:52	07:3	09:24	09:24	13:24	17:24	18:24	18:24	19:2	20:24	20:24
Nogent (correspondance)	06:59	07:36	10:47	10:47		17:46	18:31	18:31	19:47	20:46	20:46
Le Mans	07:46	08:2	11:24	11:24		18:31	19:13	19:13	20:2	21:28	21:28

Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q	Q	L à V	L à V	Q		
Le Mans	03:36	05:52		06:40		12:57	15:37	16:37	17:36		
Correspondance	04:13	06:23		07:30		13:43	16:12	17:27	18:11		
Nogent-le-R. (D)	05:30	06:30	06:30	07:33	08:32	13:45	16:33	17:33	18:33		
Condé-sur-H.	05:37	06:37	06:37	07:39	08:39	13:51	16:39	17:39	18:39		
Bretoncelles	05:4	06:43	06:4	07:45	08:45	13:56	16:46	17:46	18:45		
La Loupe	05:52	06:52	06:52	07:53	08:53	14:04	16:54	17:54	18:54		
Chartres (A)	06:25	07:25	07:25	08:25	09:24	14:33	17:26	18:26	19:26		
Chartres (D)	06:27	07:27	07:34	08:27	09:34	14:52	17:34	18:34	19:34		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:23	10:38	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:35	08:35	08:50	09:35	10:50	15:53	18:50	19:47	20:50		

Horaires valables jusqu'au 13 décembre 2014

Attention toutefois, les travaux sont toujours d'actualité avec possibilité de transferts du transport par route avec des cars ! Surveiller par conséquent les panneaux d'affichage en gare qui précisent les périodes de travaux et les conditions de circulation.

Pluviométrie

Au Moulin de Thivaux

À la Gilardière

Année	2013	2014	2013	2014
Mois				
Janvier	60.8	108,4	80	103
Février	55.5	116,6	70	108
Mars	65.3	18	73	27
Avril	53.5	81,7	59	62

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.agriculture-durable61.com

Halte au bruit et respect du voisinage

C'est un arrêté préfectoral qui fixe les heures légales des travaux bruyants*, à savoir :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 en semaine pour les particuliers
- de 7 h à 20 h en semaine pour les professionnels
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés

* Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteur thermique utilisés à la tonte, la taille et le débroussaillage. Ils concernent également l'utilisation de perceuses, meuleuses, etc.

Solution des mots croisés de la page 30

A		E	L	U	V	H		N	S	1
R	E	W	O	H	N	E	S	I	E	6
E	L	E	R	C	E		A	T	R	8
N	E		R	E		S	N	N	E	7
E	P	S	A		E	U	G	V	V	6
G		E	G		N	I	E	R	E	5
	E	N		N	V	V	R	O	M	4
S		O	G	I	T	E	P	M	I	3
I	R	C		N	A	M	O	R	O	2
R	E	I	N	A	T	N	I	R	I	1
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	

Fleurir Bretoncelles

Ce concours, organisé par la municipalité, est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Le fleurissement participe à l'image de la commune, dont il est un élément essentiel.

Aucun vandalisme n'a été déploré en 2013, ce qui garantit les efforts des uns et des autres.

Règlement du concours

- Ce concours est ouvert à tous les résidents bretoncellois, particuliers ou professionnels, et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire communal. Il a pour objectif de favoriser le fleurissement en complétant l'effort réalisé par la municipalité et de récompenser les habitants qui embellissent leur maison, jardin, balcons, terrasses, murs et fenêtres.

- **Seuls les habitants demeurant en campagne s'inscrivent.** Pour cela, ils ont le choix :

- coupon sur papier libre à la Mairie,
- mail à « mairiebretoncelles@orange.fr »,
- téléphone à la Mairie au 02 37 37 23 27 ou
- le site Internet « bretoncelles.fr ».

- Le concours comporte 4 catégories :

1ère catégorie : maisons sans terrain ou logements en immeuble,

2ème catégorie : maisons avec jardin et espace vert dans la zone agglomérée,

3ème catégorie : boutiques et établissements commerciaux et industriels,

4ème catégorie : maisons ou fermes hors agglomération.

Sont prises en compte les décorations florales visibles de la voie publique.

- Les éléments pris en compte pour la notation comprennent
 - l'aspect général (environnement, ampleur du fleurissement, recherche et créativité,
 - l'intégration du principe de développement durable (compost, économie d'eau, désherbage),
 - la propreté, la netteté et l'entretien.

Les photos prises lors des visites et leurs droits d'utilisation font partie intégrante du concours, sans aucune contrepartie.

- Le jury est composé de membres du Conseil municipal, de bénévoles, de professionnels de l'horticulture et de membres extérieurs à la commune. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

- Les résultats seront communiqués dans « **Le Petit Journal** » de septembre 2014 et la remise officielle des prix se fera à l'occasion de **la cérémonie des vœux**. Les lauréats se verront remettre un lot sous forme de bons d'achat dans les magasins du village.

- La clôture des inscriptions est fixée au 30 juin 2014 pour les résidents en campagne.

- Le présent règlement pourra être modifié pour les futures années.

Pour tout renseignement complémentaire : Mairie de Bretoncelles : 02 37 37 23 27

CLUB DE LOISIRS DE BRETONCELLES

Notre association, toujours plus dynamique, a accueilli 120 de ses adhérents pour son Assemblée Générale du 26 Mars 2014. Tous les membres sortants ont été réélus à l'unanimité. Bienvenue aux nouveaux : Yolande Prévost, trésorière adjointe, Pierrette Neveu et Roland Peisey, membres du Conseil d'Administration.

Activités festives et conviviales avec animations :

VIDE-GRENIER du 6 juillet 2014 : tombola, bourse aux vêtements (pour dons de lots contacter Lili Petrinny au 02 37 37 26 10, pour les dons de vêtements Madeleine Moutiers au 02 37 37 29 34)

REPAS DU CLUB : le mercredi 17 septembre à la salle des fêtes, orchestre de José Quad, traiteur Mr Joly. Participation au repas : 15 € adhérents, 30 € non adhérents. Inscription avant le 20 Août.

Activités régulières : attention ! suspension des activités en juillet-août

ACTIVITÉS CRÉATIVES avec Maïté Lhuillier
Lundi tous les 15 jours, salle Gauthier Lapierrre de 13h30 à 16h30

CARTONNAGE avec Marie-Annette Haudebourg
mercredi toutes les trois semaines, salle Gauthier-Lapierre de 14h à 17h

JEUX DE SOCIÉTÉ avec Jacqueline Huart
tous les jeudis, salle Gauthier-Lapierre de 14h à 17h

MARCHE avec Monique Peisey
tous les mardis, rendez-vous 14h parking du gymnase
Recherche d'un encadrant pour des petits parcours

PROMENADE À VÉLO avec Roland Peisey,
vendredi tous les 15 jours, rendez-vous 14 h parking du gymnase

PHOTO NUMÉRIQUE avec Daniel Aurillon
lundi tous les 15 jours de 10h à 11h30, à l'EPN de l'espace Abbé-Frêt (dernière séance le 28 avril ; prochaine session début octobre)

NOUVEAU : CONVERSATION EN ANGLAIS
avec Nelly et Mark Slater, le mardi de 10h à 11h30, salle de danse dans la cour de la mairie, 1ère séance le 13 mai

EN PROJET : RENCONTRES PHILATÉLIQUES
personnes intéressées : se faire connaître auprès de Daniel Aurillon au 02 37 37 24 70

Sorties

LE MUSÉE BOHIN à St Sulpice S/Risle (61) le 14 mai : repas à l'Aigle et visite des ateliers : environ 30 € adhérents, 45 € non adhérents. Covoiturage.

LES JARDINS DE LA PETITE ROCHELLE de Rémalard et **LE JARDIN FRANCOIS** à Préaux du Perche le 11 juin. Covoiturage, pique-nique. 14 € les deux entrées.

VOYAGE DANS LE MORBIHAN du 17 au 19 septembre, départ de Bretoncelles. 440 € pour les adhérents. Possibilité de payer en 2 ou 3 fois
Personnes intéressées : se faire connaître auprès de Michelle Dosne avant le 31 mai.

Renseignements pratiques

Toutes les activités sont gratuites pour tous nos adhérents, les sorties avec participation sont aussi proposées aux non-adhérents avec petite condition financière supplémentaire.

Vous êtes tous les bienvenus jeunes et moins jeunes !

L'adhésion est de 15 € pour l'année, contacter Bernadette Chevée, Présidente au 06 75 52 00 67

Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire à une sortie contacter la secrétaire Michelle Dosne au 02 37 37 29 64

Un récapitulatif mensuel des activités et sorties est affiché à la porte de la salle Gauthier-Lapierre et à la supérette.

INFORMATIONS, ACTUALITÉ, PHOTOS sur notre site Web : site de Bretoncelles, onglet des associations, club de loisirs



AUX FLEURS DE Coulonges



Vente au détail
Horticulteur & Pépiniériste
PRODUCTEUR

Tél : 02 37 81 39 79

Du mardi au samedi
9h-12h30 / 14h-19h

Dimanche
9h30-12h30

Toutes compositions florales - Mariages - Deuils - Plantes à massifs

Pascal Pommeret

Cordonnerie - Clés
Tamppons - Imprimerie
Plaque auto-moto
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70




E.T.A du Perche

Tous travaux agricoles

Florent ZAMBO
La Chasseguais
61110 BRETONCELLES

Tél: 06 77 95 23 40
Fax : 02 37 37 27 42
Mail: etaduperche@laposte.net





LA CROIX BLANCHE

BAR - TABAC - LOTO

Cartes téléphoniques
Transactions financières
Transactions bancaires
Dépôt de gaz

02 37 37 24 56

Place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES
Fermé le lundi et le dimanche après-midi





ENTREPRISE DE PEINTURE

leduc

ISOLATION ET REVÊTEMENT
FOURNITURE ET POSE DE
REVÊTEMENTS
BOIS ET MURS
DÉCORATION INTERIEUR

Rue de Sally - B.P. 236
28400 NOGENT-LE-ROTROU
Tél : 02 37 52 47 71
Fax : 02 37 52 49 94



Organisation d'Obsèques
Caveaux - Monuments
Travaux et Entretien
Articles Funéraires
Contrats Obsèques
Chambre Funéraire

Mélanger
Pompes funèbres - Marbrerie

13, rue Abbé-Beulé
28400 NOGENT-LE-ROTROU
02 37 52 42 17
www.groupe-melanger.fr



Franck PELAY

Restauration
Création
Maçonnerie

Tél/Fax : 02 37 37 25 69



Badminton Club de Bretoncelles

←,Photos de joueurs à l'entraînement ➡



Le rideau est tombé sur le championnat d'interclubs pour le BCB. Pour cette saison, le club avait engagé 2 équipes : une équipe en départementale 2 et l'autre en départementale 4.



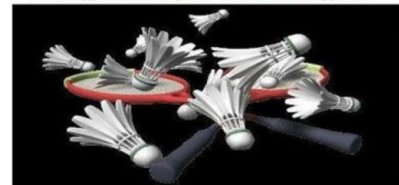
L'objectif fixé en début de saison (le maintien en départementale 2 pour l'équipe 1 et une meilleure saison pour l'équipe 2 que celle de la saison 2012/2013) pour ces 2 équipes a été atteint. La départementale 2 termine à la 5^{ème} place de son championnat, cette équipe était constituée d'Hervé DUFAY, Frédéric CHARRON, Olivier SAMSON, Florian POILPRAY, Ophélie TISSIER, Sophie SAMSON et Sandrine VANDERCOILDEN. Pour la départementale 4, elle termine sur le podium à la 3^{ème} place de son championnat. L'équipe est constituée de : Cyril FROGER, Mathieu GARNIER, Michel LAGOUARDETTE, Auxane RUELLAN, Sandrine LEGEAY et Tatiana ODILLARD.

Le BCB a été créé en juin 2005. Pour cette saison 2013/2014 le club compte 32 Licenciés (19 hommes et 13 femmes). Le plus jeune a 12 ans et le plus ancien a 67 ans.

Pour nous rejoindre contacter M. RUELLAN ☎ 06 20 06 87 04. Site Internet bcb61.free.fr



Badminton Club Bretoncellois



B. C. B

ACPG

19 MARS 2014 : JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC (CESSEZ LE FEU DU 19 MARS 1962)

Convoqués ce mercredi 19 mars salle Gauthier-Lapierre nous avons commencé par une minute de silence en souvenir de notre camarade ancien vice-président Armand LABBE. Suivie d'une réunion d'information.

Puis nous nous sommes rendus au Monument aux Morts où nous ont rejoint Mr le MAIRE accompagné du conseil municipal et de quelques Bretoncellois. Dépôt des gerbes, lecture du message du Ministre délégué auprès des Anciens Combattants et du message national de la FNACA pour le 19 mars 2014, minute de silence en souvenir de nos camarades tombés lors de ces combats. Nous nous sommes retrouvés ensuite comme d'habitude avec tous les personnes ayant assisté à la cérémonie pour un vin d'honneur salle Gauthier-Lapierre.

Programme prévu pour la **COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945** :
(cette cérémonie aura eu lieu lorsque vous lirez ces lignes)

- 8h15 Assemblée générale
Election du nouveau bureau
Questions diverses
- 9h00 Rassemblement devant la Mairie des Autorités Municipales, du Corps de Sapeurs Pompiers, des Associations Locales, des Délégations des Anciens Combattants du Sud Canton avec leurs porte-drapeau et des Anciens Combattants de Bretoncelles.
- 9h15 Rendez-vous à l'église de Bretoncelles pour la Célébration Religieuse à laquelle tous les Bretoncellois sont invités
- 10h00 Rassemblement devant le Monument aux Morts, dépôt de gerbes, lecture des manifestes et minute de silence en souvenir des Morts de toutes les Guerres
- Vin d'honneur offert par l'Association salle Gauthier-Lapierre.

DATES À RETENIR POUR 2014

- Mercredi 18 Juin - Commémoration de l'appel du Général de Gaulle (le lieu de rendez-vous sera indiqué sur le site de bretoncelles.fr).
- Dimanche 11 Novembre - Commémoration de l'armistice de 1918 (vers 11h30 au Monument aux Morts)

Nous comptons sur la présence des Bretoncelloises et Bretoncellois aux cérémonies du souvenir.

Les programmes et les horaires seront indiqués sur le site ACPG : www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html



ABEL

L'association remercie la municipalité pour sa subvention.

Le vide-greniers sera comme d'habitude le premier dimanche de juillet c'est à dire le 6 juillet !

Pour mémoire, le tarif est de 8 € les 5 mètres linéaires de trottoir.

Les réservations sont à faire de préférence aux heures des repas au 02 37 37 21 45

Remy Tafoiry



Association Bille de Clown ***Troisième Festival des Z'Arts le 28 juin***

Il aura lieu au gymnase à partir de 15 heures. Les différentes sections vous présenteront leurs spectacles et démonstrations après une année de travail.

Au programme :

- Cirque
- Chant
- Théâtre (avec la participation des Bouffons des Planches)
- Aïkido
- Zumba

Venez nombreux encourager nos z'artistes au cours de cette journée en toute convivialité. En fin de journée repas champêtre. Apportez votre pique-nique....

Assemblée Générale

Elle aura lieu le vendredi 4 juillet à 20h30 salle Gautier-Lapierre.

Très important : le bureau sera à renouveler en raison des démissions du Président (incompatibilité avec les fonctions de maire) et de la Trésorière. Nous comptons sur l'arrivée de nouvelles personnes pour maintenir les activités de Bille de clown qui permettent à de nombreux enfants de découvrir des activités originales et de s'épanouir.

***Toutes les bonnes volontés peuvent
contacter le président au 06 46 11 48 67***

Les Bouffons des planches

La troupe adulte prépare la prochaine pièce à partir du 22 mai prochain (salle des fêtes/20h30). Au programme, reprise d'un grand classique de Feydeau. ***Nous cherchons 2 nouveaux comédiens amateurs pour compléter la joyeuse bande !!!*** Compte-tenu de la mise en scène il sera nécessaire d'être dynamique...en pleine forme, bref à la sauce « Bouffon des planches » !!!
Personne sérieuse s'abstenir !!!

Contactez David Lambert au 06 46 11 48 67

Mairie ☎ 02 37 37 23 27.

Fax : 02 37 37 21 32

Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Courriel : mairiebrettoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET
Bibliothèque & Espace Public Numérique

☎ 02 37 37 25 27

Courriel : biblio.brettoncelles@wanadoo.fr

Mardi et jeudi, 9h à 12h

Mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18 h

Gendarmerie ☎ 17

* Rémalard : lundi, 8h à 12

mercredi et vendredi, 14h à 19h

* Longny au Perche : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

S.A.M.U. ☎ 15

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard -

☎ 02 33 83 56 56

Taxis, TAP

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Médecin

Dr PINLOCHE ☎ 02 37 37 20 08

Pharmacie

M. HEDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières ☎ 02 33 83 62 62

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : ☎ 02 37 37 48 67

UNA Pays du Perche : ☎ 02 33 85 30 50

ADMR : ☎ 02 33 83 72 10

Diététicienne

Ingrid CALBET ☎ 06 85 38 44 73

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin

La Poste ☎ 02 37 37 24 95

mardi - vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 16h00,
le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi

Crédit Agricole ☎ 08 25 84 04 55

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,

de 14h à 18h, sauf 16h le samedi

Uniquement sur rdv l'après-midi

Notaires

Étude LECERF-OFFROY ☎ 02 37 37 20 02

Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite ☎ 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles

<http://paroisse-saint-germain-st-lhomer.asso-web.com/35+horaire-des-messes.html>

Renseignements : ☎ 02 37 37 21 45

École élémentaire ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : Eugénie GERMAIN

Cantine ☎ 02 37 37 21 08

Eau

Brettoncelles :

mairie * Claude Savard : ☎ 02 37 37 22 52

Le Pas St L'Homer :

* Olivier Boulay : ☎ 02 33 25 45 32

EDF ☎ 0810 333 061

CPAM : Mairie Rémalard

Le 1er et 3ème vendredi du mois le matin

☎ 02 33 73 81 18

Assistante sociale

☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous
les 1er et 3ème jeudi de 14h à 16h

Marchés : jeudi et samedi matin

Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour de l'an

Déchetterie à Rémalard ☎ 02 33 83 07 43

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et jours fériés.

Mission locale ☎ 02 33 83 09 42

Associations actives

A.B.E.L : Rémy TAFOIRY, La Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45

Tennis Club Bretoncellois : Caroline PINLOCHE, 1 rue Henri-Levier, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 72 ou 02 37 37 20 08 - Internet : caro.pinloche@wanadoo.fr

A.D.I : Daniel CHEVEE, Mairie de Bretoncelles, Bretoncelles, ☎ 02.37.37.23.27
Internet : mairiebrettoncelles@orange.fr

ACPG : André LAFON, 39 résidence les Grands Prés, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 26 17
Internet : bretoncelles.fr

A.P.E : Stéphane FINET, La Pezassière, Bretoncelles ☎ 02 37 37 29 09

La Boule Bretoncelloise : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers-au-Perche, ☎ 02 33 73 82 40 & bretoncelles.fr

L'Amicale des Pompiers : Gérard PLESSIS, 26 rue Ernest-Sagot, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 17

G.V-G.F.B : Isae LEMONNIER, mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

Club de Gymnastique d'Entretien : Corinne CROSNIER, Le Noyer, Bretoncelles
☎ 02 37 37 20 51

Club de Loisirs : Bernadette CHEVEE, 3 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67
Internet : bretoncelles.fr

Bretoncelles Patrimoine et Nature : Daniel CHEVEE, 3 Place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles,
☎ 06.08.07.00.95 Internet : bretoncelles.pn@free.fr

Pongistes Cœur du perche : Daniel SECRETAIN, La Baudorière, La Madeleine Bouvet ☎ 02 33 25 06 72
La Pèlerine : Marie-Pierre CHANCE, Maison de retraite, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 92

Badminton Club Bretoncellois : Philippe RUELLAN, 28 Rue Ernest-Sagot, Bretoncelles, ☎ 06 20 06 87 04
Internet : bcb61.free.fr

Les Écuries du Sagittaire : Arnaud CAMUS, Montras, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 05

Bille de Clown : David LAMBERT, La Moitillière, Bretoncelles, ☎ 06.46.11.48.67

Football Club Bretoncellois : Jorge DOS REIS, 14 rue de La Donnette 28240 Vaupillon,
☎ 06 61 56 54 24

Livres au Perche : Tanguy GARRIC, 32 rue Jules-Lemaître, Bretoncelles,
☎ 02 37 37 28 14 Internet : tanguygarric@free.fr

Les Fléchettes Bretoncelloises : Sébastien PIGEON, 12 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles,
☎ 02 37 37 21 72

SEL (système d'échange local) : Jean-Paul MARTIN La Gilardièrre, 61110 Bretoncelles ☎ 07 86 84 71 38



BPN Bretoncelles Patrimoine et Nature

Le 1^{er} trimestre a été chargé pour BPN avec sa 5^{ème} veillée percheronne qui a rassemblé une centaine de personnes. Cette année, l'animation était assurée par le groupe Cajun Expérience qui nous a enchantés d'une musique acadienne tandis que le canard était à l'honneur dans nos assiettes. Comme d'habitude, le circuit court a été privilégié pour l'organisation de cette manifestation et ce sont les producteurs et les commerçants locaux qui ont assuré l'intendance.

La 5^{ème} balade médiévale a eu lieu le dimanche 27 avril avec un circuit de plus de 12 km le matin sur la commune de Bellou-sur-Huisne et la traditionnelle découverte de la motte féodale l'après-midi, agrémentée d'une mini-conférence du président de l'association, Daniel Chevée. Un pique-nique à l'abri, grâce à Claude et Chantal Bâcle a réuni une trentaine de personnes le midi. Les participants intéressés recevront le dossier complet de l'Histoire de la «Butte du château».

Quand vous lirez ces lignes, l'opération Pierres en Lumières sera passée de quelques jours. Si la soirée se limite à un éclairage aux bougies et une conférence sur l'Histoire de l'église St Pierre de Bretoncelles, il est à noter que BPN s'inscrit dans la démarche depuis la mise en place de cette animation par la Fondation du Patrimoine de Basse Normandie qui en a, depuis, élargi le périmètre à toute la Basse Normandie.

Juin sera consacré à notre traditionnelle assemblée



Petit mot de l'APE

Tous les membres de notre association vous remercient sincèrement de l'engouement que vous avez accordé à notre soirée Créole. Nous remercions également nos bénévoles pour leur soutien et leur présence. **Ce fut un réel succès !!**

Pour finir l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur, nous vous donnons rendez-vous, autour de jeux et d'un barbecue, **le 14 juin 2014**, dans la cour de notre école pour la kermesse.

générale tandis que le 6 juillet, BPN participera activement avec l'ABEL à l'organisation de la brocante, délaissant pour la 1^{ère} fois son propre stand qui, il est vrai, rapportait peu d'argent. Et c'est au mois d'août, le 1^{er} dimanche qu'un pique-nique sera renouvelé à La Régeolière : ce rendez-vous marquera l'anniversaire de la restauration du calvaire du hameau en particulier et des calvaires de la commune en général.

Un 6^{ème} bulletin verra le jour en début d'été. Entièrement consacré à une campagne d'adhésion, vous y découvrirez les raisons essentielles de soutenir le projet de restauration du porche de l'église.

Un livre d'Histoire sur Bretoncelles !

Depuis plus de trois ans maintenant, BPN a collecté des informations sur l'Histoire de son village depuis la vie à la motte féodale à nos jours en passant par la glorieuse époque des familles d'Angennes.

Des anciens, dont certains sont hélas disparus, nous ont raconté leurs vécus depuis les années 40 à aujourd'hui.



Un chapitre sera consacré à nos lieux dits et si vous avez des informations sur ce point, n'hésitez pas à nous les communiquer, vous serez cités au titre des remerciements d'usage pour votre collaboration à ce livre.

Le porche nécessite une restauration qui doit s'intégrer dans une opération globale du pignon Ouest

Les membres de l'APE



Dates à retenir

- 25 mai : **Élections européennes**
- 31 mai : **Inauguration de la halle, 1er Marché de Producteurs de Pays et Fête des 10 ans de la baguette du Perche**
- 14 juin : **Kermesse des écoles**
- 18 juin : **Commémoration de l'appel du Général de Gaulle**
- 28 juin : **Marché des Producteurs de Pays et Festival des Z'arts Bille de Clown**
- 30 juin : Date limite d'inscription pour le **Concours de fleurissement**
- 1^{er} juillet : **Ouverture de la piscine**
- 6 juillet : **Vide-grenier** organisé par l'ABEL
- 19 juillet : **Fête communale** : repas champêtre, bal, feu d'artifice
- 20 septembre : **Inauguration de l'ENS, Fête du patrimoine et Marché des Producteurs de Pays**
- 31 août : **Fermeture de la piscine**



Ouverture de la piscine

Du **mardi 1er juillet au dimanche 31 août**, la piscine de Bretoncelles vous accueillera avec une plage refaite à neuf et de nouvelles bâches (la commune a réalisé plus de 60 000 € d'investissements) pour le plaisir des petits et des grands.

La piscine de Bretoncelles est une piscine de plein air, équipée d'un grand bassin de natation et d'un bassin plus petit, idéal pour les enfants.

Cette piscine est ouverte uniquement pendant la saison estivale.

Une aire de jeux et de vastes pelouses permettent de se distraire ou se détendre.

Lieu dit Croix des Chênes
61110 Bretoncelles

Téléphone de la mairie : 02 37 37 23 27

HORAIRES D'OUVERTURE :

Juillet et août

Lundi : fermée

Mardi à dimanche : 14h - 19h



Menuiserie Générale

*Fenêtre Ecis PVC Alu
Ecartail
Ecran de garage
Stores Extérieurs
Vélets Ecotait
Aménagement de Combles*



SARL JOURDHEUIL - GUILLEMINOT
Haute Planche - 61110 Bretoncelles
tel : 02 37 37 25 20 Mobile : 06 86 45 03 61

**Emplacement
disponible
à
65.10 €**

BRICO BRETONCELLES

Ouvert du lundi au samedi
8H - 12H et 14H - 19H

Votre magasin de :

**Bricolage, Quincaillerie, Peinture,
Electricité, Plomberie, Jardinage,
Outillage, Petits électro-ménagers...**



Rayon sellerie Equitation
Alimentations : Chevaux, Lapins, poules, Chiens, ...
Magasin en ligne : www.brico-fontaine.com

11 bis rue Lucien David - BRETONCELLES
Face à la Mairie - 02 37 29 74 50

et aussi **BRICO FONTAINE** - 9 rue de Launoy - 28240 FONTAINE SIMON - 02 37 81 84 09

S.A.S. MALNUIT AMBULANCES - TAXIS - VSL

32 Véhicules et 40 Années d'expérience à votre service !




Transports Urgents
Liaison SAMU - Médecins Traitants
et tout autre transport

Z.A. St Marc - 61110 Rémalard **Tél : 02 33 83 56 56**
www.ambulances-taxi-malnut61.com

G^M SARL CHALLIER

19, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

EXPERT

AD



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissébères
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle technique automobiles

BRETONCELLES 61 - route de L'Aigle en face la poste

VEHICULES

- Touristes
- Utilitaires
- Camping-car
- Collections
- Equipement 4x4
(rotation étraville tous types de tractocars)



CENTRE AFFILIE AU RESEAU : **SECURITEST**

GERANT & CONTROLLEUR:

Sébastien Pigeon

02 37 37 24 20

QUEST DU MAIRIS AD SAREEN
09400 L'HERO / 14100 L'HERO
(AVEC DU SAREEN 381062-VOLIS)